

RAPPORT ANNUEL 2014

ENSEMBLE POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ.



AGROPUR
Coopérative laitière

ENSEMBLE POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ

En 2013, le rapport annuel d'Agropur soulignait les 75 ans d'histoire de la Coopérative et, surtout, illustrait la passion et la vision qui animent nos membres et employés depuis 1938. Le rapport de 2014 s'inscrit dans la continuité et démontre, par le biais de ses réalisations, la façon dont l'organisation est demeurée à la fois pertinente et actuelle, et comment elle s'est transformée tout en continuant de s'inspirer des valeurs qui l'ont guidée pendant toutes ces années.

Dans l'industrie laitière d'aujourd'hui, de nouveaux défis se présentent, la concurrence se transforme et le client change. Or, dans le changement, il est nécessaire pour Agropur et ses parties prenantes d'être, plus que jamais,

unies dans l'action. C'est pourquoi les membres et les employés travaillent ensemble pour assurer la pérennité de la Coopérative.

Ainsi, durant l'année qui s'est terminée, Agropur a consolidé sa position de chef de file dans son industrie au Canada et a confirmé son rôle d'acteur significatif dans l'industrie laitière nord-américaine. Tel que souhaité, les fondements coopératifs ont été au cœur de cette progression, de même que la volonté de préserver la vision et le patrimoine de nos membres, une illustration claire que les producteurs et les employés peuvent ensemble créer des conditions gagnantes pour Agropur.





MESSAGE DE SERGE RIENDEAU

ENSEMBLE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Chers membres, chers employés,

L'année 2014 a définitivement été historique pour Agropur. Les gestes structurants posés par notre Coopérative s'inscrivent dans une stratégie de croissance solide et rentable qui assurera l'avenir de l'organisation.

L'industrie laitière mondiale poursuit sa consolidation rapide. Nous avons démontré que notre Coopérative est en mesure de participer activement à cette consolidation en saisissant les occasions stratégiques qui se sont présentées et qui lui ont permis de se positionner comme un transformateur significatif dans notre industrie.

L'année a aussi été ponctuée d'événements publics où Agropur a rayonné. Nous avons eu plusieurs occasions de mentionner à quel point l'intérêt de nos membres et la pérennité de l'organisation sont au cœur de nos objectifs et de nos préoccupations, et continueront de l'être; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nos cibles d'excellence sont si élevées.

Notre Coopérative, qui est le résultat de plus de 140 fusions et acquisitions depuis 1938, est passée d'une entreprise laitière régionale à un leader nord-américain qui se positionne pour l'avenir. Nous poursuivons donc avec assurance notre croissance et sommes heureux de constater que nos gestes portent leurs fruits.

AGROPUR POURSUIT SA CROISSANCE

L'année 2014 nous a permis de mettre en place des éléments structurants et stratégiques pour Agropur. Nous avons complété la fusion avec Dairytown et avons conclu des acquisitions structurantes, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Notre Coopérative est devenue un leader canadien étendant ses activités de transformation laitière d'un océan à l'autre. De plus, nous nous hissons aujourd'hui parmi les cinq plus grands fabricants de fromage et d'ingrédients laitiers aux États-Unis, ce qui nous

permet de devenir un transformateur important en Amérique du Nord.

Aujourd'hui, nous sommes fiers qu'Agropur fasse partie des 20 plus grands transformateurs laitiers au monde. Nous occupons cette position pour les bonnes raisons; nous voulons être d'une taille suffisante pour bien servir nos clients, qui sont de plus en plus internationaux, et ce, en faisant face à une concurrence qui vient de partout dans le monde.

Et même si, en 2014, nos transactions et nos investissements dans nos infrastructures ont nécessité des déboursés importants, la situation financière d'Agropur demeure très saine et elle nous permettra de poursuivre notre développement.

« J'AIMERAIS
REMERCIER
L'ENSEMBLE DE
NOS MEMBRES
ET DE NOS
EMPLOYÉS
POUR LEUR
TRAVAIL ET LEUR
ENGAGEMENT
EN 2014. »

— S. Riendeau

ACCORD DE COMMERCE CANADA-EUROPE

Au cours des dernières années, Agropur a posé des gestes significatifs au Canada pour assurer son développement et celui de l'industrie. Trois coopératives ont fusionné dans le but de maintenir les actifs de transformation laitière entre les mains des producteurs laitiers. Notre Coopérative a lancé iögo, la seule grande marque canadienne de yogourt. Elle a consenti d'importants investissements dans ses usines pour demeurer à la fine pointe de l'industrie, tout en acquérant des entreprises qui lui ont permis de devenir le plus important transformateur laitier au Canada.

Agropur a récemment consenti plus de 100 millions de dollars en investissements dans le marché des fromages fins pour en assurer le développement. La qualité des produits qui y sont offerts par Agropur est d'ailleurs très appréciée des consommateurs. En bref, le développement du marché canadien des fromages fins s'est déroulé sur 35 ans, et ce, conformément aux obligations d'importation de fromages au pays.

En septembre dernier, le Canada a signé l'entente de libre-échange avec l'Europe annoncée en octobre 2013. À ce jour, nous demeurons en attente des détails concernant les modalités d'importation de 17 700 tonnes supplémentaires de fromages européens. Nous croyons que les quotas d'importation devraient être attribués à ceux qui ont développé le marché canadien des fromages fins et qui seront pénalisés par ladite entente. Nous souhaitons qu'Agropur obtienne sa juste part des quotas d'importation de façon à ne pas cannibaliser nos produits de fabrication domestique. Agropur fait actuellement des représentations en ce sens.

SOMMET INTERNATIONAL DES COOPÉRATIVES 2014

La deuxième édition du Sommet international des coopératives s'est tenue en octobre dernier à Québec et Agropur a joué un rôle important lors de ce grand rassemblement coopératif.

Tout d'abord, nous avons participé à une table ronde sur les enjeux que représente l'entente de libre-échange Canada-Europe pour ainsi faire valoir notre point de vue en tant qu'intervenant de l'industrie laitière touché par l'accord conclu en notre nom par nos dirigeants politiques.

TOUJOURS DANS LE CADRE DU SOMMET, NOUS AVONS TENU LE FORUM LAITIER AGROPUR, QUI A CONNU UN GRAND SUCCÈS, PRINCIPALEMENT GRÂCE À NOS INVITÉS DE MARQUE PROVENANT DE GRANDES COOPÉRATIVES LAITIÈRES DU MONDE ENTIER.

Les deux jours qu'a duré ce forum ont donc été l'occasion pour mes collègues et moi-même d'échanger avec des coopérateurs de l'Inde, des Pays-Bas, de la France, de l'Australie, des États-Unis et, bien sûr, du Canada sur les succès et les défis de nos coopératives laitières. Au-delà de tout, je crois que ces rencontres nous ont confirmé la valeur de notre modèle coopératif et sa capacité de relever les grands défis internationaux.

MISE À JOUR DE NOTRE GOUVERNANCE

Suivant notre réflexion sur le fonctionnement de notre conseil et nos rencontres des derniers mois, les délégués ont voté en faveur de certains changements touchant la gouvernance d'Agropur qui sont entrés en vigueur le 1^{er} juin dernier et incluent, entre autres, la création de nouveaux postes d'administrateur « sans région » dont les titulaires sont nommés et élus au suffrage universel. Ainsi, un membre qui désire se présenter comme administrateur peut le faire, même si sa région compte déjà un administrateur élu.

Au moment de l'entrée en vigueur des modifications, le nombre d'administrateurs « sans région » a été établi à deux et celui d'administrateurs nommés régionalement et élus au suffrage universel à 10. Tel que le prévoit le règlement administratif de la Coopérative, la proportion de l'un et de l'autre pourra être modifiée à la discrétion du conseil

d'administration. Il s'agit d'un changement important dans notre fonctionnement qui se déploiera sur une période de trois ans.

NOUS SOMMES PERSUADÉS QU'IL PERMETTRA UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES MEMBRES DANS LE CHOIX DE LEURS REPRÉSENTANTS.

L'année 2014 aura marqué un tournant important dans l'histoire d'Agropur. Notre fusion et nos acquisitions ont été à la fois structurantes, historiques et stratégiques, tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous possédons encore plus d'actifs de transformation aujourd'hui, propriété des producteurs de lait et membres de la Coopérative, pour assurer notre développement. Nos projets sont nombreux et à la hauteur de nos capacités et de nos ambitions. Notre

vie associative est riche. Nous produisons certains des meilleurs produits qui soient et travaillons à gagner toujours plus de consommateurs.

NOUS CONSTATONS QU'IL Y A DES DÉFIS, MAIS IL Y A AUSSI PLUSIEURS OCCASIONS À SAISIR. NOTRE COOPÉRATIVE EST MIEUX POSITIONNÉE QUE JAMAIS POUR LE FAIRE. NOTRE ORGANISATION A UNE SAINTE SANTÉ FINANCIÈRE QUI NOUS PERMETTRA DE CROÎTRE DAVANTAGE ET D'ASSURER NOTRE PÉRENNITÉ.

Au nom du conseil d'administration, je désire remercier nos 3 445 membres pour leur engagement en 2014. Je remercie la direction et son chef, monsieur Robert Coallier, ainsi que nos employés pour leur engagement, leur dévouement et leur contribution au grand succès de la Coopérative.



SERGE RIENDEAU
Président
Agropur coopérative



MESSAGE DE ROBERT COALLIER

ENSEMBLE POUR GAGNER

Chers membres, chers employés,

Bien que nos résultats aient été en deçà de nos attentes, j'aimerais exprimer ma satisfaction quant à l'année 2014 qui vient de se terminer. Non seulement avons-nous réussi à accélérer la cadence pour faire face à une importante concurrence, nous avons aussi réalisé des transactions stratégiques et avons ainsi confirmé notre statut de joueur significatif sur le marché nord-américain. Dans cette perspective, nous avons, tous ensemble, poursuivi l'objectif de mettre en place les conditions gagnantes pour assurer la pérennité de la Coopérative.

En 2014, nos revenus ont crû de 21,3 %, pour s'établir à 4,7 milliards de dollars. Notre BAIIA redressé du traitement comptable des inventaires de Davisco et de certains frais non récurrents s'élevait à 270,6 millions de dollars, une augmentation de 3,1 %, alors que l'avoir des membres se situait à 1,2 milliard de dollars.

Comme le démontrent nos résultats, l'année qui s'est terminée a été caractérisée par un environnement

d'affaires particulièrement concurrentiel. L'industrie laitière mondiale a poursuivi sa consolidation accélérée alors que le marché canadien demeurait concurrentiel au point d'affecter notre rentabilité de façon importante. C'est pourquoi nous avons plus que jamais misé sur des gestes stratégiques pour tirer profit des possibilités de croissance rentable et s'assurer d'une position de leadership en Amérique du Nord.

DES MARQUES FORTES QUI SE DISTINGUENT

Pour connaître le succès en 2014, Agropur a continué de miser sur des marques fortes qui se distinguent auprès du consommateur. Ainsi, dans la foulée du plan stratégique Agropur 2015, l'organisation a consacré beaucoup d'efforts et des investissements significatifs dans ses marques pour stimuler l'important levier de croissance.

En 2014, nous avons déployé des efforts supplémentaires pour permettre à nos marques de se distinguer davantage de la concurrence. Les investissements consentis à nos marques phares que sont OKA, Natrel et iögo continuent donc de porter fruit. Aujourd'hui, elles bénéficient d'une position plus solide dans le marché et au sein de leurs catégories respectives. Notre objectif pour les marques d'Agropur est clair : nous voulons qu'elles deviennent des références et, pour ce faire, les consommateurs doivent en redemander jour après jour.

L'INNOVATION, C'EST DE CRÉER DEMAIN

En 2014, nous avons poursuivi nos efforts d'innovation en matière de nouveaux produits et la revue de nos processus. Par l'entremise de diverses initiatives d'importance comme le projet ERP et les investissements dans nos usines, pour ne citer que ces deux exemples, nous avons assuré à Agropur un potentiel concurrentiel sur le marché pour qu'elle devienne une organisation de classe mondiale.

Nous avons la chance d'œuvrer dans une industrie qui a un potentiel d'innovation exceptionnel. Cependant, nous sommes convaincus que nous avons encore beaucoup à faire pour optimiser l'innovation dans les produits laitiers.

AGROPUR CROIT QUE C'EST EN MISANT SUR L'EXPERTISE DE SES EMPLOYÉS ET EN REVOYANT SES FAÇONS D'INNOVER QU'ELLE SERA EN MESURE DE MIEUX RÉPONDRE AUX CLIENTS ET AUX CONSOMMATEURS.

Dans les mois qui viennent, l'organisation veillera à accélérer de façon notable les efforts qu'elle déploie en ce sens.

LE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE GESTION DES COÛTS POUR UNE MEILLEURE MARGE DE MANOEUVRE

Les initiatives d'Agropur 2015 ont défini les assises sur lesquelles la Coopérative mise pour affronter la concurrence et maintenir une marge de manoeuvre. À ce chapitre, l'augmentation de notre capacité de production et l'amélioration de notre efficacité dans nos activités sont des leviers capables de nous assurer une plus grande rentabilité.

Ainsi, depuis deux ans, Agropur accorde une importance capitale au leadership qu'elle entreprend en matière de gestion de ses coûts. Malgré un contexte de grande concurrence, Agropur a été en mesure de contrôler ses coûts de façon rigoureuse et de générer des économies substantielles.

POUR L'EXERCICE 2014, LES ÉCONOMIES NETTES SUR UNE BASE ANNUALISÉE ATTEIGNENT 60 MILLIONS DE DOLLARS, OU 80 % DE L'OBJECTIF 2015 D'AMÉLIORATION DE 75 MILLIONS DE DOLLARS DU BAIIA.

De plus, la mise en commun de certains services clés et la simplification du travail ont permis de dégager d'importantes synergies, ce qui, dans un contexte de croissance rentable et de concurrence accrue, s'avère indispensable. La réalité d'affaires actuelle requiert plus que jamais une gestion serrée de nos coûts, et nous poursuivons nos efforts en ce sens.

NOTRE CAPITAL HUMAIN

Nos employés dévoués au succès d'Agropur représentent l'un des grands atouts de notre Coopérative. Le respect et l'engagement des personnes ont toujours fait partie des valeurs d'Agropur. Attirer, retenir et développer les meilleurs talents est fondamental pour une entreprise qui se veut performante et innovante. Le nouveau programme de gestion des talents nous assurera la contribution des meilleurs candidats.

Aussi, en simplifiant les processus de gestion du capital humain, Agropur s'est assurée que son personnel vive une expérience plus enrichissante au travail. Les mois à venir permettront de lancer de nouvelles initiatives pour renforcer le sentiment d'appartenance. Finalement, les récentes annonces concernant la fusion et les acquisitions demanderont l'intégration de près de 2 000 nouveaux employés aux 6 000 déjà en poste chez Agropur. Il ne fait donc aucun doute que nous en avons demandé davantage à nos employés; pour Agropur, il y a là un élément essentiel au succès. Nous continuerons donc de nous assurer que nos employés trouvent une satisfaction individuelle et collective dans leur travail et veillerons à ce qu'ils se développent au sein de l'organisation.

STRATÉGIE NATIONALE ET INTERNATIONALE, OU BÂTIR L'AGROPUR DE DEMAIN

Le développement récent d'Agropur a entraîné d'importants investissements. Au cours des deux dernières années, la Coopérative a annoncé dix transactions au Canada et aux États-Unis, dont six en 2014 avec Damafro, M. Larivée International (MLI), Dairytown Products Ltd., qui est une fusion, Northumberland Dairy, Sobeys et Davisco Foods International aux États-Unis. Nous croyons fermement qu'il est essentiel de continuer d'être un joueur significatif et que c'est en participant à la consolidation de l'industrie laitière mondiale que nous allons consolider notre position sur le marché et assurer la pérennité d'Agropur.

Dans le but de financer nos acquisitions et nos plans d'investissement en usine, nous avons regroupé et augmenté nos facilités de crédit globales à près de 2 milliards de dollars. Au 1^{er} novembre 2014, nous utilisons un peu plus de la moitié de cette somme. Malgré cet endettement, notre situation financière demeure très saine.

Nous sommes convaincus que les mesures que nous prenons et les transactions que nous réalisons nous permettront d'être en meilleure position pour tirer profit du développement de notre industrie. Pour nous, il s'agit d'une approche prudente et stratégique pour assurer une croissance rentable.

À la suite de nos transactions récentes, nous transformerons 5,4 milliards de litres de lait* annuellement dans 40 usines* en Amérique du Nord, et ce, grâce au travail quotidien de nos employés, que je remercie sincèrement.

Finalement, 2014 a été remplie de grands défis et de grandes réalisations. Et même si le contexte de marché demeure difficile et que la concurrence est accrue, nous croyons avoir posé des gestes porteurs d'avenir. Cependant, à la suite de l'augmentation de notre présence aux États-Unis, nous devons composer avec les impacts d'une plus grande fluctuation des prix du lait et son incidence sur nos résultats financiers.

**DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT, AGROPUR
ENTEND POURSUIVRE SES EFFORTS DE
CONSOLIDATION AU CANADA, ACCROÎTRE
SA PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN
ET SE DÉVELOPPER SUR LES MARCHÉS
INTERNATIONAUX À FORT POTENTIEL.**

Notre croissance nous permettra de continuer d'être un joueur significatif sur l'échiquier nord-américain. Le risque d'affaires demeurera, mais nous gérons le changement et adapterons l'organisation au contexte commercial concurrentiel. Nous serons à la recherche d'une croissance stratégique rentable en Amérique du Nord et poursuivrons l'exploration de nouveaux marchés.

Je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration et notre président, monsieur Serge Riendeau, pour leur confiance et leur appui. Je remercie également les membres du conseil de direction pour leur grande contribution et leur dévouement. Finalement, j'adresse des remerciements sincères à tous les employés pour leur précieuse collaboration en ce temps de grands changements, car c'est tous ensemble que nous pourrons assurer la pérennité de notre organisation.



ROBERT COALLIER
Chef de la direction
Agropur coopérative

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1
0



▲ JEANNIE VAN DYK
Vice-présidente
Atlantique 2013



◀ RENÉ MOREAU
Vice-président
Nicolet — Bois-Francs
1998



▲ SERGE RIENDEAU
Président
Estrie — Granby 1991*



▲ ROGER BEAULIEU
Est du Québec 2014



▲ LUC CHASSÉ
Érable — Seigneuries
2006*



▲ CÉLINE DELHAES
Laurentides —
Lanaudière 2011



▶ JEAN FILIATRAULT
Montérégie 1993



▲ GAÉTAN JODOIN
Salaberry — Richelieu
1996*



▲ DANIEL LAMY
Mauricie — Portneuf
2004*



▲ VALÈRE LIEUTENANT
Estrie — Granby 2012*



▲ **JIM WALKER**
Membre invité du conseil
d'administration 2014



▲ **RALPH BALLAM**
Membre invité du conseil
d'administration 2013



▲ **RÉAL BRUNET**
Membre invité du conseil
d'administration et
du comité d'audit 2012



▲ **ROGER MASSICOTTE**
Troisième membre
de l'exécutif
Mauricie — Portneuf 2003*



▲ **MICHEL COUTURE**
Premier membre
de l'exécutif
Chaudière — Appalaches
2001



▲ **JEAN-PIERRE LACOMBE**
Deuxième membre
de l'exécutif
Salaberry — Richelieu
2007*



▲ **DARIE GAGNÉ**
Chaudière — Appalaches
1997



▲ **ALAIN FORGET**
Laurentides —
Lanaudière 2014



▲ **VITAL VOULLIGNY**
Nicolet — Bois-Francs
2007

Légende:
Nom de l'administrateur
Région administrative et année d'entrée au conseil
d'administration

* Administrateurs dont le mandat prendra fin en 2015;
ils sont toutefois rééligibles.



▲ **ROBERT COALLIER**
Chef de la direction



◀ **LORRAINE BÉDARD**
Vice-présidente principale,
Affaires juridiques,
Relation avec les membres
et Secrétaire générale



▲ **LOUIS LEFEBVRE**
Président, Division
Fromages et Ingrédients

CONSEIL DE DIRECTION

1
2



▲ **PIERRE CORRIVEAU**
Vice-président principal,
Capital humain



▲ **BENOIT GAGNON**
Vice-président exécutif,
Développement corporatif



▲ **SERGE FORTIER**
Vice-président principal,
Technologies
de l'information



▲
JOCELYN LAUZIÈRE
Vice-président principal
et Chef de la direction
financière



◀
SERGE PAQUETTE
Président, Division
Natrel et Produits frais



▲
DOMINIQUE BENOIT
Vice-président principal,
Affaires institutionnelles
et Communications



▲
ROBERT GOUR
Vice-président principal,
Gestion du changement



▲
NICOLAS MARIE
Vice-président principal,
Achats stratégiques
et Développement

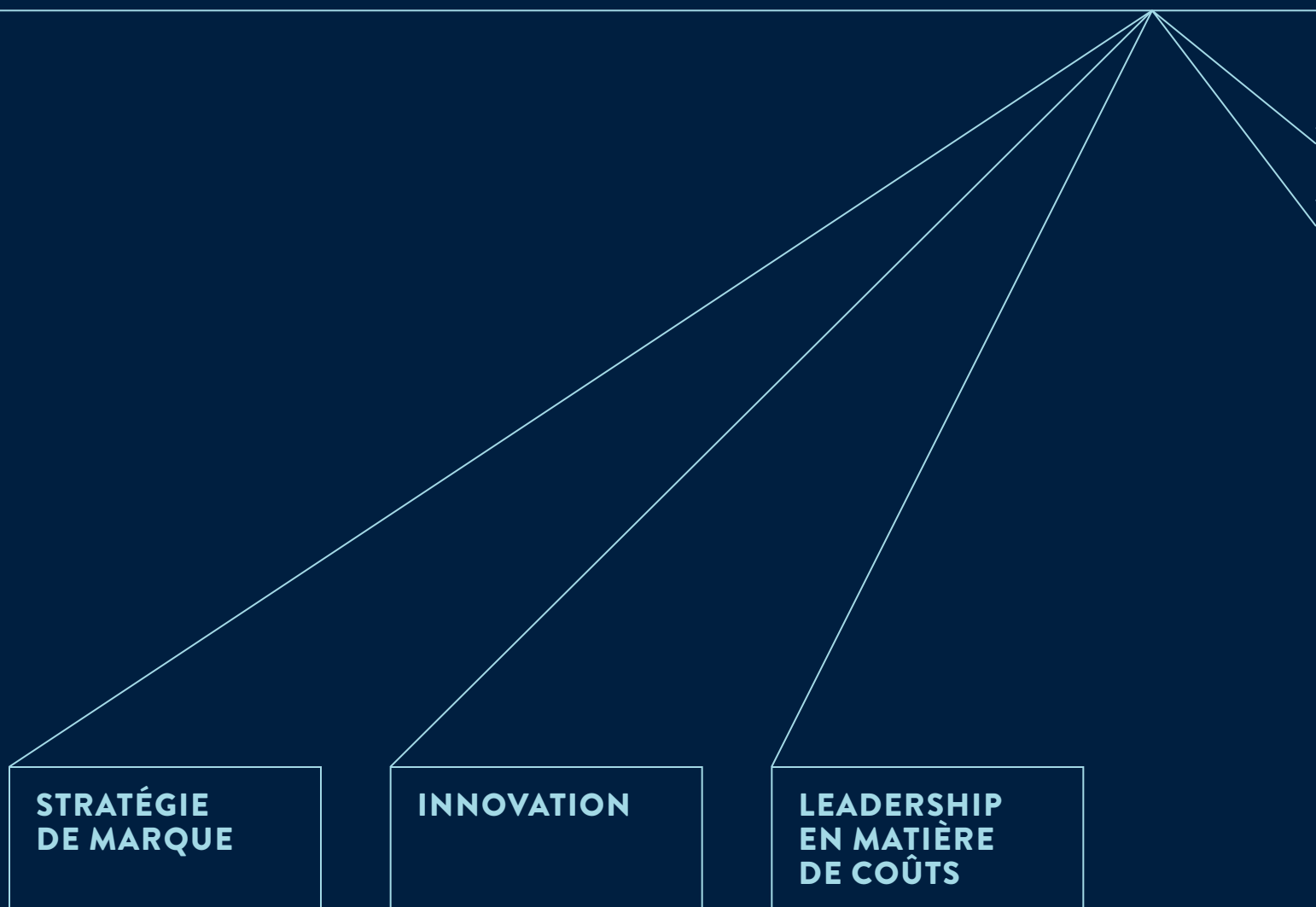


▲
BENOIT ZOLNAI
Vice-président principal,
Excellence opérationnelle
et Qualité

INTRODUCTION AUX CINQ PILIERS

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

1
4



« AFIN DE FAIRE FACE À NOS GRANDS DÉFIS, UNE VISION CLAIRE ET BIEN COMPRISE EST LA CLÉ DU SUCCÈS. NOUS TRAVAILLONS FORT POUR L'ANCERER SOLIDEMENT AU SEIN DE NOTRE ENTREPRISE. » — R. Coallier

L'ANNÉE 2014 A ÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR UN ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES PARTICULIÈREMENT CONCURRENTIEL.

L'industrie a poursuivi sa consolidation accélérée, le marché a continué d'exercer une pression sur les

prix et la consommation canadienne totale de produits laitiers a enregistré une baisse. De là l'importance pour Agropur de poser des gestes stratégiques et de tirer profit des occasions de croissance tout en assurant son leadership.

Dans le cadre de son plan stratégique, la Coopérative a élaboré cinq piliers sur lesquels des approches et des actions sont déployées, qui visent à préparer l'organisation à faire face à la concurrence et à la consolidation de son industrie.

**CAPITAL
HUMAIN**

**DÉVELOPPEMENT
NATIONAL ET
INTERNATIONAL**

ENSEMBLE POUR SE DÉVELOPPER

1
6



DANS UN MARCHÉ OÙ LES PRODUITS LAITIERS SONT DE PLUS EN PLUS BANALISÉS PAR LA PUBLICITÉ GÉNÉRIQUE, AGROPUR CROIT QU'IL EST ESSENTIEL QUE SES MARQUES SE DISTINGUENT, PERMETTANT AINSI UNE PROTECTION ACCRUE FACE AUX GRANDS CHANGEMENTS TELS QUE L'ACCORD CANADA-EUROPE.

PARTS DE MARCHÉ DE IÖGO AU CANADA, PRÈS DE

12%



De ce fait, la marque de fromage OKA a bénéficié d'un investissement de 45 millions de dollars pour élaborer son plan marketing et augmenter sa capacité de fabrication à l'usine. À ce chapitre, les objectifs d'augmentation de volume étaient clairs : Agropur souhaitait s'assurer que le client demande que ce produit se retrouve sur les tablettes pour, finalement, atteindre la masse critique qui fera d'OKA la marque de référence en fromages fins au Canada. D'ailleurs, cet apport a eu des résultats probants car, depuis le début de janvier 2014, OKA a connu une augmentation significative du volume de ses ventes.

D'importants efforts ont également été consentis à la marque Natrel, dont Agropur a complété le repositionnement en l'articulant autour des principaux attributs de la marque : produit de qualité supérieure, frais et naturel. Le déploiement de la nouvelle image de marque a porté fruit et l'opinion est convaincante : Natrel se différencie désormais de ses concurrents, arbore une image très actuelle

et est plus facile à repérer sur les tablettes. Cet apport de créativité et d'innovation a insufflé un nouvel élan à Natrel, qui a acquis des parts de marché dans toutes les catégories, et ce, au sein d'un marché qui a connu une décroissance de 2% en 2014.

Finalement, la marque iögo, qui a célébré ses deux ans en août dernier, a continué de s'imposer en 2014 en enregistrant des parts de marché de près de 12% au Canada. Forte de cette performance, et parce qu'elle estime que iögo recèle beaucoup de potentiel, Aliments Ultima, une coentreprise d'Agropur et d'Agrifoods, compte y poursuivre ses investissements. L'équipe déploie actuellement de nombreux efforts afin d'assurer la prochaine phase de croissance de cette marque avec l'objectif ambitieux d'atteindre 20% de parts de marché.



Natrel[®]

Natrel[®]

— FINE-FILTERED • FINEMENT FILTRÉ —

HOMOGENIZED MILK

— NEW —
NOUVEAU

SANS LACTOSE FREE

LAIT HOMOGÉNÉISÉ

— is —
INSPIRED
by nature
AND YOU CAN
— TASTE IT —
IN EVERYTHING WE DO

— est —
INSPIRÉ
de la nature
ET ÇA SE GOÛTE
— DANS TOUT CE —
QU'ON FAIT

3%
M.F.
M.G.

HOMOGENIZED MILK

LAIT HOMOGÉNÉISÉ

VITAMIN D ADDED

ADDITIONNÉ DE VITAMINE D

NEW FRESH-
SEAL PACKAGING
NOUVEL EMBALLAGE
FRAÎCHEUR

2L

ENSEMBLE POUR PROSPÉRER

INNOVATION

Dans le cadre d'Agropur 2015, d'importantes sommes ont été allouées au projet ERP visant la mise à niveau et l'augmentation de la performance des systèmes

informatiques, de même qu'à l'uniformisation, l'intégration et la simplification de ses processus opérationnels.

L'important chantier informatique que représente le projet ERP, dont la première phase sera réalisée en 2015, vise l'implantation d'une plateforme informatique unique pour l'ensemble de la gestion des activités d'Agropur. Le projet ERP permettra de réaliser des économies substantielles, d'apporter une importante valeur ajoutée à l'ensemble des processus opérationnels et de disposer d'une information en temps réel.

En 2014, Agropur a investi plus de 230 millions de dollars dans ses diverses infrastructures et usines. À lui seul et sur plus de deux ans, le projet d'agrandissement de l'usine de Luxembourg dans l'État du Wisconsin a bénéficié d'un investissement de 120 millions de dollars pour en faire une usine de calibre mondial. En opération depuis le mois de mai, cette nouvelle usine est en voie d'atteindre sa vitesse de croisière et atteindra près du triple de sa transformation initiale de lait. Toujours au Wisconsin, Agropur a investi 9 millions de dollars à Weyauwega et 7,6 millions de dollars à Little Chute dans l'agrandissement de ses usines, ce qui contribuera à augmenter considérablement leur capacité de production.

Agropur a également investi dans ses infrastructures canadiennes plus de 100 millions de dollars dans la mise

à niveau et l'augmentation de la capacité des usines de Lethbridge (Alberta), d'Oka et de Saint-Hyacinthe (Québec), et dans la construction de son laboratoire et du nouveau siège social à Longueuil, au Québec.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE COÛTS

En 2014, Agropur a poursuivi son programme de contrôle rigoureux de ses coûts pour générer des économies substantielles et récurrentes à l'échelle de l'organisation. Ainsi, pour l'exercice financier, les économies nettes cumulatives générées se sont élevées à près de 46 millions de dollars alors qu'elles atteignent 60 millions de dollars sur une base annualisée. Agropur est donc en très bonne position pour atteindre son objectif d'amélioration de l'excédent avant intérêts, impôts, amortissement et coentreprises (BAIIA) de 75 millions de dollars d'ici la fin de l'exercice 2015. Ces économies permettront à Agropur de faire face aux fortes réductions de prix consenties à ses clients.

De plus, la mise en place de nouvelles responsabilités transversales en matière d'excellence opérationnelle et d'achats stratégiques ainsi que la révision des processus visant la simplification du travail et la mise en commun des services permettront à Agropur d'épargner et d'ajouter plus d'agilité à l'ensemble de ses activités.

Ces efforts sont nécessaires afin de demeurer concurrentiels et de conserver notre leadership dans un marché où la concurrence est féroce. L'initiative de leadership en matière de gestion des coûts se poursuivra au cours de l'exercice 2015 et sera indispensable à une croissance rentable dans le contexte actuel du marché et de sa concurrence.



Jim Schuster,
directeur d'usine (fromages)
Mark Konrad,
directeur d'usine (ingrédients)
Jenna VanBoxtel,
opératrice production
poudre de lactosérum
Usine Luxembourg, Wisconsin,
Unité d'affaires Fromages États-Unis

CAPITAL HUMAIN

ENSEMBLE POUR SE SURPASSER

Une organisation vit, performe et réussit à la mesure de l'engagement des personnes qui en font partie. Cette prémisse est à la base du pilier Capital humain chez Agropur. Ainsi, sa capacité d'attirer des gens de talent, de les retenir et de les développer au maximum

représente un levier stratégique dans l'environnement concurrentiel de l'organisation.

À ce chapitre, Agropur a agi sur plusieurs fronts en 2014. Suivant le modèle des responsabilités transversales en excellence opérationnelle et en achats stratégiques, l'organisation a consolidé sa structure de services partagés, ce qui facilitera l'instauration d'un nouveau programme de gestion des talents. Ce programme permettra désormais à l'entreprise d'avoir une meilleure vision des capacités des individus pour ainsi identifier les progrès des meilleures ressources de l'organisation et leur porter une attention particulière.

La Coopérative a aussi revu ses programmes de rémunération incitative afin de les harmoniser avec ses propres objectifs et de s'assurer de leur compétitivité dans le marché.

En cours d'année, la forte croissance d'Agropur nécessitera l'intégration de centaines de nouveaux employés. Les mois à venir permettront aussi de lancer de nouvelles initiatives qui viseront à renforcer le sentiment d'appartenance et à augmenter la mobilisation des troupes : gestion de la reconnaissance, intégration, accès aux produits d'Agropur, et politique de communication et d'utilisation des médias sociaux. En simplifiant ses processus de gestion du capital humain, Agropur veut s'assurer que son personnel vive une expérience des plus enrichissantes au travail.

DONS ET COMMANDITES

Fidèle à ses valeurs d'entraide et de solidarité au moyen de divers dons, Agropur s'engage dans la promotion

du bien-être et de la santé des enfants et des familles et auprès de la relève du secteur de l'agroalimentaire, et ce, tant dans les communautés locales qu'auprès d'importants organismes reconnus pour leur engagement à cet égard. À titre de commanditaire, Agropur participe à des activités par le biais d'une contribution en produits ou en espèces.

LA COOPÉRATIVE CHOISIT SES CAUSES SELON UN PROCESSUS RIGOREUX.

Au cours de la dernière année, la somme globale accordée aux causes qu'elle appuie s'élevait à près de 2 millions de dollars, ce qui représente un peu plus de 1% de l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative.

Parmi les nombreux événements commandités au cours de l'année 2014, mentionnons le Sommet des coopératives, qui a eu lieu en octobre à Québec (Québec) et qui a rassemblé des leaders d'entreprises coopératives et mutualistes de partout dans le monde. De plus, Agropur a été l'un des partenaires majeurs des Jeux du Québec, qui ont eu lieu à Longueuil (Québec), où elle était le fournisseur exclusif de produits laitiers pour les athlètes, les entraîneurs et les bénévoles.

Parmi les partenariats les plus importants d'Agropur en matière de dons et de commandites, on compte le Club des petits déjeuners du Québec et du Canada, les banques

AGROPUR A
REMIS PRÈS DE
2 M\$
À DIVERSES
CAUSES EN 2014

CAMPAGNE DE
BIENFAISANCE
DES EMPLOYÉS
D'AGROPUR

74 000 \$

alimentaires « Moisson » dans la majorité des régions du Québec et la Fondation OLO, pour laquelle Agropur a augmenté sa contribution annuelle. La Coopérative fait des dons à diverses universités américaines comme celles du Dakota du Sud et du Wisconsin, ainsi qu'aux universités canadiennes de Guelph (Ontario) et McGill, Campus Macdonald (Québec). Une aide financière a aussi été accordée à des hôpitaux de plusieurs provinces canadiennes, dont l'IWK Health Centre Foundation de Halifax (Nouvelle-Écosse), la Janeway Children Hospital Foundation de St-Jean (Terre-Neuve) et l'hôpital pour enfants Sainte-Justine de Montréal (Québec).

En septembre dernier et pour une sixième année consécutive, 120 employés ont participé à une course à relais à vélo pendant 48 heures consécutives au Circuit Gilles-Villeneuve de Montréal (Québec) pour amasser des fonds pour la fondation Fais-Un-Vœu Québec. L'activité a permis d'amasser plus de 150 000 dollars.

CAMPAGNE DE BIENFAISANCE

Les employés d'Agropur sont encouragés à tenir leurs propres activités de financement sur leur lieu de travail où les divers comités de campagnes choisissent les causes et organismes auxquels seront destinées les sommes amassées. Ainsi, en 2014, plusieurs initiatives ont été réalisées durant la campagne de bienfaisance qui s'est tenue entre avril et septembre et où Agropur a versé 1 dollar pour chaque dollar recueilli. Or, durant cette période, Agropur

et ses employés d'une douzaine de lieux de travail ont versé plus de 74 000 dollars à des organismes tels que la Fondation de l'Hôpital Charles-Le Moyne, la Société canadienne du cancer/Relais pour la vie, la Fondation Rêves d'enfants, la Von-Oxford House, le Bread Basket, le YMCA Meal Program et la Fondation Fais-Un-Vœu Québec, entre autres.

SOUTIEN À LA RELÈVE

Soucieuse d'assurer sa pérennité, Agropur considère qu'il est de son devoir de soutenir la relève dans son secteur d'activité. Ainsi, elle tient à encourager cette relève grâce à diverses initiatives, dont un programme de bourses d'études. Chaque année, plusieurs milliers de dollars sont distribués en bourses à des étudiants issus de programmes touchant l'agriculture et la transformation alimentaire. Des bourses ont été remises en 2014 à des étudiants qui se sont distingués de diverses façons au cours de leurs études.

Parallèlement, les stages d'Agropur destinés à la relève favorisent l'intégration des jeunes coopérateurs à la vie associative. Elles sont

l'occasion pour Agropur de les préparer à bien assumer leur rôle de membre-propriétaire de l'entreprise, à s'impliquer et peut-être même un jour à poser leur candidature à un poste d'administrateur. Agropur estime qu'il est de son devoir de favoriser le passage de la destinée de la Coopérative aux leaders de demain. En somme, ce sont plusieurs dizaines de jeunes qui ont eu l'occasion de participer aux divers stages de la relève d'Agropur, qui existent depuis maintenant plus de 30 ans.

ENVIRONNEMENT

Les comités environnementaux d'Agropur, où siègent des membres du conseil d'administration et de la direction, veillent au contrôle de la conformité légale des installations. Le service de l'Environnement gère un système interne qui inclut, entre autres, une veille réglementaire et des possibilités d'amélioration de l'efficacité.

Plusieurs projets en cours visent la réduction à la source de la consommation d'eau potable ou d'énergie. Cette année, l'usine de Ville Saint-Laurent a achevé un grand chantier de réduction de la consommation d'eau qui a mené à une économie annuelle de 121 millions de litres. L'usine de Truro a réduit de plus de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre en convertissant sa bouilloire à l'huile lourde au propane et en réutilisant une eau évaporée dans diverses phases du procédé. À Victoria, le projet de réutilisation d'eau en boucle a permis une économie de 10 millions de litres

par année, alors que les travaux d'amélioration des bouilloires permettront de réduire sa consommation de gaz naturel totale d'environ 15 %. Quant à elle, l'usine de Granby a réduit de façon permanente sa consommation annuelle d'eau de plus de 60 millions de litres grâce, entre autres, à la révision globale de ses temps de lavage.

En lien avec l'agrandissement de la fromagerie d'Oka, la station d'épuration des eaux usées bénéficiera d'une augmentation de la capacité de traitement ainsi que d'une modernisation de ses équipements.

Finalement, la construction du nouveau siège social va bon train. Annexé à l'actuel bureau administratif de l'unité d'affaires Fromages fins, le nouvel édifice sera marqué de la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*). En plus d'accorder une attention particulière à la préservation des boisés environnants et à la réduction à la source de la consommation des ressources naturelles, Agropur prévoit encourager les bonnes pratiques environnementales grâce à la réduction des déchets et à l'aménagement de supports à vélos sécurisés et de bornes de recharge pour voitures électriques.

DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

ENSEMBLE VERS DE NOUVEAUX TERRITOIRES



MEMBRES DE LA
COOPÉRATIVE

3445

EMPLOYÉS*

8 000

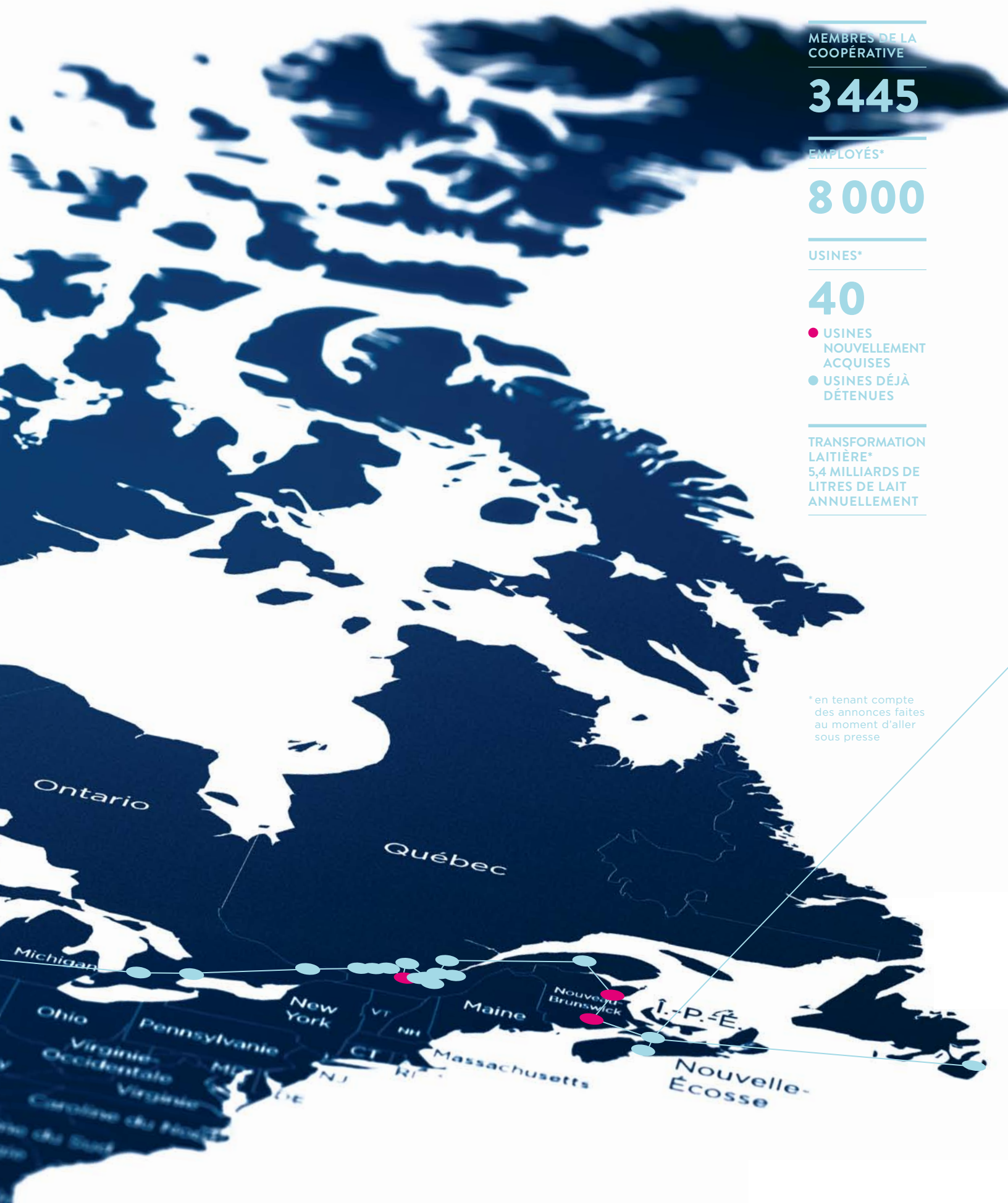
USINES*

40

- USINES NOUVELLEMENT ACQUISES
- USINES DÉJÀ DÉTENUES

TRANSFORMATION
LAITIÈRE*
5,4 MILLIARDS DE
LITRES DE LAIT
ANNUELLEMENT

* en tenant compte
des annonces faites
au moment d'aller
sous presse





WINNIPEG, MANITOBA
Division Natrel
et Produits frais



EDMONTON, ALBERTA
Division Natrel
et Produits frais



EDMONTON, ALBERTA
Division Natrel
et Produits frais



LE SUEUR, MINNESOTA
Unité d'affaires
Fromages États-Unis



NICOLLET, MINNESOTA
Unités d'affaires
Fromages États-Unis



**BURNABY,
COLOMBIE-BRITANNIQUE**
Division Natrel
et Produits frais

2
4



JEROME, IDAHO
Unités d'affaires
Fromages États-Unis



**LAKE NORDEN,
DAKOTA DU SUD**
Unités d'affaires
Fromages États-Unis

DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Agropur croit que c'est en participant à la consolidation de l'industrie laitière mondiale qu'elle sera en mesure d'assurer sa pérennité. C'est pourquoi le développement qu'a connu la Coopérative en 2014 est important, mais surtout stratégique.

AU COURS DE L'ANNÉE, AGROPUR A CONCLU SIX TRANSACTIONS QUI LUI ONT PERMIS DE DIVERSIFIER SON PORTEFEUILLE DE PRODUITS, D'ACCROÎTRE SES CAPACITÉS DE TRANSFORMATION LAITIÈRE ET D'ÉTENDRE SON EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE.

En début d'année, l'acquisition de M. Larivée International, une maison de commerce spécialisée dans les produits laitiers et ingrédients alimentaires, a permis à Agropur de rebâtir une équipe spécialisée et dédiée à ses activités d'exportation, en plus de permettre de mieux valoriser les ingrédients de lactosérum et les poudres sur les marchés internationaux.

En décembre 2013, Agropur a acquis les actifs de l'entreprise familiale Damafro. L'ajout de ce fabricant de fromages fins traditionnels, de camembert, de brie et de fromage de chèvre assure à Agropur une complémentarité de marchés et de produits de qualité supérieure dans un secteur en croissance et lui permet d'améliorer son positionnement dans le secteur des fromages fins.

Convaincue qu'un positionnement de leader dans son propre marché est essentiel à un développement à l'international, Agropur a poursuivi et conclu des transactions visant à accroître sa présence dans diverses régions canadiennes. Ainsi, en mars 2014, Agropur a annoncé sa fusion avec Dairytown Products Ltd. du Nouveau-Brunswick, spécialisée dans la production de beurre, de poudre de lait écrémé et de mélanges de poudres de lait. Cette fusion permettait la mise en commun des actifs laitiers des membres des deux organisations.

Puis, en juillet, l'organisation a annoncé l'acquisition des activités de transformation laitière de la chaîne d'alimentation Sobeys, dont quatre usines situées au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Avec cette acquisition, qui sera complétée dans les premiers mois de 2015, Agropur sécurise une série d'ententes d'approvisionnement à long terme. L'acquisition des actifs laitiers de Sobeys représente des ventes de 400 millions de dollars, la transformation de 160 millions de litres de lait et l'intégration de 280 employés.

Agropur a ensuite annoncé qu'elle augmenterait sa présence au Nouveau-Brunswick par le biais de l'acquisition des actifs laitiers et de distribution de Northumberland Dairy Cooperative. Au-delà de leur portée géographique, les transactions impliquant Dairytown Products et Northumberland Dairy s'inscrivaient dans la mission de conserver les actifs laitiers de transformation entre les mains des producteurs. Aujourd'hui, la vaste majorité des producteurs de lait du Nouveau-Brunswick font partie de la grande famille d'Agropur. La transaction avec Northumberland Dairy, finalisée en novembre, inclut l'usine de Miramichi au Nouveau-Brunswick, qui traite 27 millions de litres de lait par année, les centres de distribution et les marques de commerce.

GRÂCE À L'ENSEMBLE DES TRANSACTIONS QU'ELLE A RÉALISÉES AU CANADA EN 2014, AGROPUR EST MAINTENANT EN MESURE DE DESSERVIR SES CLIENTS SUR UNE BASE NATIONALE.

La dernière transaction d'Agropur en 2014 et la plus importante de son histoire est l'acquisition des actifs de Davisco Foods International Inc., conclue le 8 août. Grâce à cette transaction, Agropur a ajouté 1 milliard de dollars US à ses ventes, 1,7 milliard de litres de lait supplémentaires à transformer annuellement, la production de plus de 170 millions de kg de fromage et 80 millions de kg d'ingrédients, un réseau à l'international, quatre nouvelles usines au Minnesota, dans le Dakota du Sud et en Idaho, et 900 employés supplémentaires.



SAINT-DAMASE, QUÉBEC
Unité d'affaires
Fromages fins



MIRAMICHI, NOUVEAU-BRUNSWICK
Division Natrel
et Produits frais



SUSSEX, NOUVEAU-BRUNSWICK
Unité d'affaires
Fromages Canada



Clinton Lewis, membre d'Agropur coopérative et
Liam O'Sullivan, coordonnateur entrepôt, Delta, C.-B.
Ferme Charles R. Lewis
Moshers Corner, Nouvelle-Écosse

ENSEMBLE POUR VOIR PLUS LOIN

En devenant un joueur pleinement national à l'échelle canadienne et en faisant partie des cinq plus grands au chapitre de la fabrication fromagère et d'ingrédients aux États-Unis, Agropur est aujourd'hui l'un des 20 plus importants transformateurs de produits laitiers au monde.

En 2014, grâce à une fusion, à des acquisitions stratégiques et à des investissements dans ses infrastructures, la Coopérative a consolidé sa position sur l'échiquier nord-américain et a augmenté ses revenus et sa cadence pour faire face à la concurrence de plus en plus importante.

En 2015, Agropur sera en mesure de poursuivre son objectif d'amélioration du BAIIA sur trois ans de 75 millions de dollars, tel qu'indiqué à son plan stratégique, et de capitaliser sur les transactions réalisées au cours des

deux dernières années en intégrant et en optimisant ses processus d'affaires.

Parallèlement, la Coopérative redoublera d'efforts pour faire face à une concurrence accrue et à la pression sur les prix afin d'améliorer ses résultats. Alors que le risque d'affaires demeurera important, Agropur devra continuer de gérer le changement et de s'adapter à ce nouveau contexte commercial des plus concurrentiels.

Agropur est aujourd'hui plus solide que jamais. Ses résultats sont favorables et elle maintient une santé financière saine, ce qui contribuera à sa croissance. Sa stratégie est claire et ses membres et ses employés travailleront ensemble pour en assurer la pérennité.

REVUE FINANCIÈRE

2
8

CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions de dollars)



2010

2011

2012²

2013

2014

PCGR du Canada¹

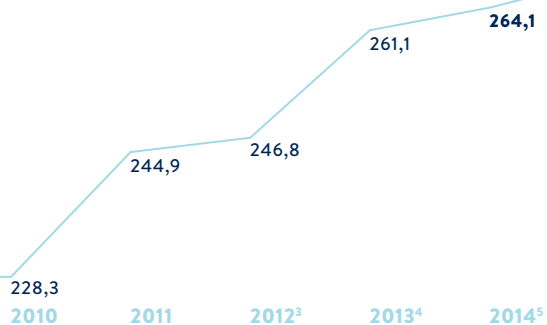
IFRS

¹ Placements dans les coentreprises à la valeur de consolidation.

² Exercice comportant 53 semaines.

BAIIA¹

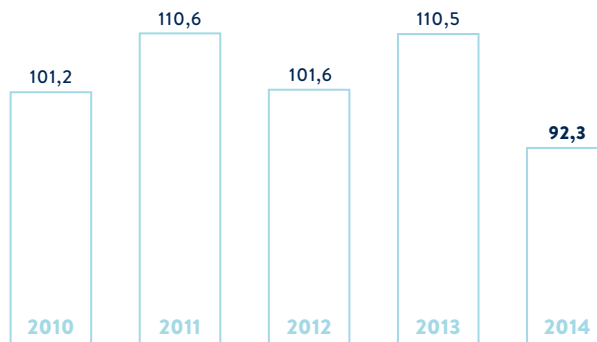
(en millions de dollars)



PCGR du Canada² | IFRS

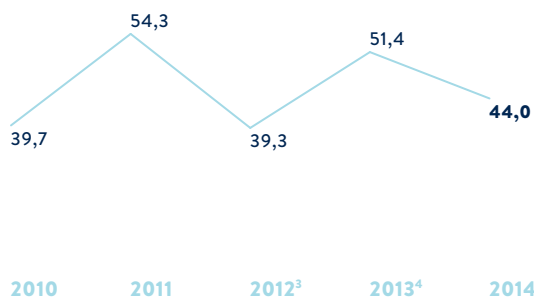
RISTOURNES

(en millions de dollars)



EXCÉDENT NET

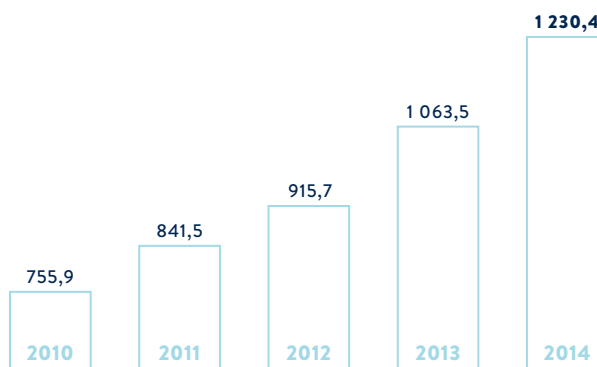
(en millions de dollars)



PCGR du Canada² | IFRS

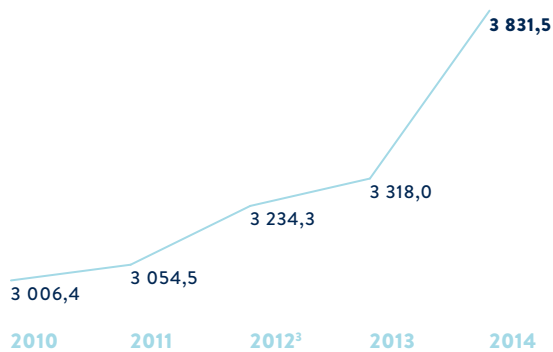
AVOIR DES MEMBRES

(en millions de dollars)



VOLUME DE LAIT TRAITÉ⁶

(en millions de litres)



¹ Excédent avant intérêts, impôts, amortissement et coentreprises.

² Placements dans les coentreprises à la valeur de consolidation.

³ Exercice comportant 53 semaines.

⁴ Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.

⁵ Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

⁶ Le volume de lait traité inclut les coentreprises.



MESSAGE DE JOCELYN LAUZIÈRE

ENSEMBLE POUR CROÎTRE

L'année 2014 a été pour notre Coopérative une année charnière, marquée notamment par de nombreux investissements en capital et par l'annonce

de transactions stratégiques. En effet, près de 1,4 milliard de dollars ont été investis au Canada ainsi qu'aux États-Unis.

C'EST AUSSI EN 2014 QUE LA COOPÉRATIVE A DÉPASSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE, LA BARRE DES 4 MILLIARDS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES.

Pour sa part, l'excédent d'exploitation se chiffre à 254,7 millions de dollars. Finalement, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative se situe à 140,8 millions de dollars, ce qui permet au conseil d'administration d'approuver des ristournes au montant de 92,3 millions de dollars. Les résultats de cette année sont en partie le reflet de l'environnement économique dans lequel notre Coopérative évolue. À l'échelle mondiale, la consolidation des joueurs du marché laitier s'est poursuivie. Au Canada, la baisse de la consommation par habitant, jumelée à une forte concurrence, a continué d'exercer une grande pression sur les prix, ce qui se reflète dans les efforts que nous avons dû déployer afin de conserver notre position dans ce marché. L'année 2014 a aussi été influencée par la baisse des prix des poudres de lactosérum et de perméat sur les marchés mondiaux. Cette diminution de prix a été particulièrement prononcée au cours du deuxième semestre. Tous ces éléments reconforment plus que jamais notre stratégie de développement national

et international, et ce, afin d'étendre notre empreinte géographique et d'être ainsi moins vulnérables face à un marché spécifique.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Notre Coopérative a connu cette année un niveau d'activités au chapitre des regroupements d'entreprises (fusion et acquisitions) sans précédent. Tout d'abord, le 18 novembre 2013, Agropur a fait l'acquisition de M. Larivée International (MLI), une maison de commerce montréalaise. Cette acquisition s'inscrit dans notre désir de développer le marché de l'exportation, qui s'annonce prometteur.

Le 2 décembre 2013, nous procédions à l'acquisition de la Fromagerie Damafro située à Saint-Damase au Québec. Damafro est un leader de la fabrication de camembert et de brie au Canada et possède une expertise notable dans la transformation du lait de chèvre. Cette dernière acquisition nous permettra d'offrir un plus large éventail de fromages fins à notre clientèle.

Le 30 juin 2014, notre Coopérative et Dairytown Products Ltd. se sont regroupées. Dairytown est un important fournisseur de poudre de lait écrémé, de mélanges de poudres de lait et de beurre. Ce regroupement nous permettra de mieux servir nos clients au niveau national.

Finalement, le 8 août dernier, Agropur a acquis les actifs de transformation de Davisco Foods International, dont le siège social est situé au Minnesota (États-Unis). L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de fromages et d'ingrédients laitiers et possède des usines

au Minnesota, en Idaho et au Dakota du Sud. Cette transaction doublera les activités américaines d'Agropur et accroîtra de 50% l'ensemble de son approvisionnement en lait. De plus, elle renforcera la position d'Agropur au sein de l'industrie laitière nord-américaine et internationale. Cette acquisition est historique pour notre Coopérative puisqu'elle est de loin la plus importante réalisée au cours de son histoire.

DANS L'ENSEMBLE, TOUTES CES FUSION ET ACQUISITIONS SE TRADUISENT PAR L'AJOUT DE SIX USINES – DEUX AU CANADA ET QUATRE AUX ÉTATS-UNIS – AINSI QUE 1 233 EMPLOYÉS.

De plus, Agropur a annoncé en cours d'année une entente prévoyant l'acquisition des activités de transformation laitière de Sobeys au Canada dont l'acquisition de quatre usines de transformation: deux situées à Edmonton, une à Winnipeg et une à Burnaby. Cette entente est aussi jumelée à des contrats d'approvisionnement à long terme. Finalement, le 10 novembre 2014 Agropur procédait à l'acquisition des actifs laitiers et de distribution alimentaire de Northumberland Dairy Cooperative au Nouveau-Brunswick. Cette acquisition inclut l'usine de Miramichi au Nouveau-Brunswick qui traite 27 millions de litres de lait par année, les centres de distribution ainsi que les marques de commerce. Ces ententes nous permettront de poursuivre notre objectif consistant à demeurer un intervenant incontournable en augmentant notre capacité à desservir nos clients sur une base nationale.

Suite aux fusion et acquisitions annoncées, notre Coopérative possédera 40 usines au Canada ainsi qu'aux

de la norme impose des éléments supplémentaires de divulgation quant aux avantages futurs du personnel. De plus, tel que la norme le requiert, la Coopérative a utilisé le même taux pour l'actualisation de l'obligation que pour les rendements prévus des actifs des régimes. Finalement, les frais d'administration ont été inclus dans le coût des services rendus. Cette application prévoyait le retraitement des états financiers 2013, d'où la mention «redressé» dans les états financiers de la Coopérative. L'impact du redressement s'est traduit par une réduction de l'excédent net 2013 de 2,5 millions de dollars, net d'impôt. Par contre, le résultat global a été augmenté par un gain actuariel équivalent. L'avoir des membres est resté inchangé et ce redressement n'a eu aucun impact sur les liquidités. Aucune nouvelle norme comptable applicable à Agropur n'est prévue pour le prochain exercice financier.

RÉSULTATS

Pour l'exercice 2014, le chiffre d'affaires atteint un nouveau sommet de 4,7 milliards de dollars en hausse de 818,4 millions ou 21,3% comparativement à l'année dernière. Les fusion et acquisitions de la dernière année ont contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires à hauteur de 430 millions de dollars. Agropur a généré en 2014 35,9% de son chiffre d'affaires à l'extérieur du Canada, comparativement à 28,6% en 2013.

Sur le plan des opérations canadiennes de la Division Fromages et Ingrédients, le chiffre d'affaires atteint 1,4 milliard de dollars, une hausse de 190,3 millions de dollars ou 15,6% comparativement à 2013. Les

États-Unis. Aux États-Unis, Agropur est présente au Wisconsin, en Iowa, au Michigan, au Minnesota, en Idaho et dans le Dakota du Sud. Suite à ces transactions, le volume de lait traité annuellement devrait atteindre 5,4 milliards de litres.

GOUVERNANCE

Le comité d'audit a révisé les états financiers du présent rapport annuel. Ce comité est composé de cinq membres du conseil d'administration et d'un membre invité. Certains hauts dirigeants d'Agropur, ainsi que des représentants de nos auditeurs externes, participent aux réunions du comité. Ces derniers, ainsi que le service d'audit interne, y présentent périodiquement les résultats de leurs travaux. De plus, un processus d'attestation en cascade, inspiré du Règlement 52-109 est en place, en vertu duquel les hauts dirigeants doivent attester de la qualité de l'information financière présentée aux états financiers.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2014

CONVENTIONS COMPTABLES

Tel qu'annoncé en 2013, la Coopérative a adopté au cours de l'exercice la version révisée de la norme comptable IAS 19, «Avantages du personnel». La version amendée

transactions de fusion et acquisitions ont contribué pour 135,4 millions de dollars à cette augmentation des revenus. Le volume de lait transformé par la division au Canada a augmenté de 18,4 millions de litres ou 1,9%. Le volume au Québec est en baisse tandis que celui de l'Alberta est en hausse puisque l'usine de Lethbridge dans cette province possède maintenant une capacité de transformation accrue. De plus, cette année notons l'addition d'opérations dans les Provinces maritimes. Quant au chiffre d'affaires des activités américaines, celui-ci atteint 1,4 milliard de dollars en hausse de 549,4 millions ou 61,8% comparativement à l'année dernière; 53,6% de cette progression est attribuable à l'ajout de Davisco au cours du dernier trimestre. De plus, depuis le 30 juin 2014, la division a pu bénéficier du volume accru généré par la mise en opération de la nouvelle usine fromagère de Luxembourg au Wisconsin. En matière d'approvisionnement en lait, nous disposons de tout le lait nécessaire afin de répondre à la demande de nos clients et dépassons même nos besoins en raison de la phase de démarrage de la fromagerie de Luxembourg. Sur le plan des facteurs externes qui nous ont été favorables cette année, on note la hausse du prix du bloc de fromage américain ainsi que la conversion en dollars canadiens de nos ventes aux États-Unis.

Dans la Division Natrel et Produits frais, les activités ont vu leur chiffre d'affaires atteindre 1,9 milliard de dollars en progression de 112 millions ou 6,3% comparativement à l'année précédente. Les volumes de ventes canadiens en progression de 4,1% comptent en partie pour

FUSION ET ACQUISITIONS (en milliard de dollars)

1,1

AVOIR DES MEMBRES (en milliard de dollars)

1,2



VOLUME DE LAIT TRAITÉ (en millions de litres)

3 831,5

l'augmentation du chiffre d'affaires de 89 millions de dollars, et ce, malgré une baisse de la consommation de lait au Canada. La hausse de volume de ventes est attribuable en partie à la contribution de Farmers, pour laquelle on compte 12 mois d'activités au sein d'Agropur cette année contre six mois en 2013. Pour les opérations américaines de Natrel, on note une augmentation de 23 millions de dollars ou 9,8% du chiffre d'affaires lié essentiellement à l'augmentation des prix suite à la hausse du coût du lait ainsi qu'à l'effet de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien.

Le graphique de la page 28 présente l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq dernières années. Le chiffre d'affaires passe de 3,2 milliards de dollars en 2010 à 4,7 milliards en 2014, soit une hausse de près de 50% ou 10,1% en moyenne par année. Cette progression est attribuable principalement aux fusions et acquisitions réalisées au cours de cette période. À noter que l'année 2010 est présentée selon les principes comptables canadiens que nous avons ajustés afin qu'ils soient comparables aux années suivantes qui appliquent les normes comptables internationales.

L'excédent d'exploitation (BAIIA) se situe pour sa part à 254,7 millions, soit un recul de 2,5% comparativement à l'année précédente. Cet excédent inclut des frais non récurrents importants liés aux fusion et acquisitions annoncées en cours d'exercice ainsi qu'à l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco au moment de l'acquisition. Sur ce dernier point, lors d'une acquisition d'entreprise, les normes comptables spécifient que les inventaires acquis au moment de la transaction doivent être comptabilisés à leur juste valeur et non au coût de fabrication. Conséquemment, une marge bénéficiaire inférieure a été dégagée lors de la vente de ces produits dans les mois suivant l'acquisition.

Si les inventaires avaient été comptabilisés dans le cours normal des activités, l'excédent d'exploitation consolidé de la Coopérative aurait été supérieur de 9,4 millions de dollars.

Il importe de noter que cette exigence comptable n'a pas d'impact sur la position d'encaisse de la Coopérative. De plus, cette présentation comptable ne reflète pas la réelle contribution des activités acquises de Davisco.

Alors, en excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires lors de l'acquisition de Davisco de 9,4 millions de dollars, l'excédent d'exploitation ajusté est de 264,1 millions de dollars, en hausse de 3 millions par rapport à 2013. Il faut également souligner des frais non récurrents importants de 6,5 millions de dollars pour les honoraires liés aux fusion et acquisitions

annoncées et aux frais de démarrage de la fromagerie de Luxembourg au Wisconsin.

Maintenant, si on regarde les résultats de cette année par division avant l'impact des fusion et acquisitions, les deux divisions ont vu leurs résultats diminuer. En ce qui concerne la Division Fromages et Ingrédients, l'excédent d'exploitation est en baisse de 12 millions de dollars par rapport à 2013. Quant aux activités américaines de la division, l'évolution du prix du bloc de fromage par rapport au coût moyen du lait a été favorable, mais n'a fait que contrebalancer l'impact négatif de l'évolution des prix de poudre de lactosérum. La mise en marche du nouveau sécheur à l'usine de Luxembourg au Wisconsin et la baisse du dollar canadien ont contribué positivement aux résultats. Malgré l'augmentation du volume de ventes des poudres, l'impact sur l'excédent d'exploitation est négatif en raison de l'évolution défavorable des prix de lactosérum qui a marqué principalement le deuxième semestre. Les frais de démarrage de l'usine de fromage à Luxembourg ainsi qu'un marché canadien fortement concurrentiel ayant pour effet d'exercer une forte pression sur les prix ont également eu un impact négatif sur les résultats globaux de la division. Enfin, des projets ont été entrepris cette année, entre autres dans le cadre de notre stratégie de développement de nos marques. Ainsi, nous avons investi de façon importante dans la promotion de la marque OKA. Finalement, les initiatives liées à Agropur 2015 ont généré plus d'économies que prévu, sur une base annualisée, ce qui nous permet de faire face aux marchés moins favorables.

La Division Natrel et Produits frais a elle aussi montré une baisse de son excédent d'exploitation, une diminution de 13,8 millions comparativement à 2013. Ces résultats sont le reflet de l'environnement canadien fortement concurrentiel dans lequel évolue la division, où une pression majeure est exercée sur les

prix depuis plusieurs mois. La diminution de la consommation globale de lait au Canada affecte aussi directement les résultats de la Division Natrel. Cette baisse des résultats a été amoindrie par la contribution d'une année entière des activités de Farmers et de Coast Mountain Dairy ainsi que par des projets qui ont généré des gains d'efficacité et des baisses de coûts. Quant aux activités américaines de la Division Natrel, des problèmes liés à la production à l'usine de Grand Rapids au Michigan ont fait reculer les résultats par rapport à l'an dernier, mais les gestes posés en début d'exercice ont commencé à produire des résultats concrets lors du dernier trimestre.

D'autre part, les fusion et acquisitions qui ont été réalisées au cours de l'année 2014 ont apporté une contribution globale positive à l'excédent d'exploitation, et ce, malgré des frais

de transaction non récurrents de 4,3 millions de dollars. Nous serons à même en 2015 de bénéficier pleinement de l'apport de ces fusion et acquisitions réalisées en 2014.

Les résultats de cette année confirment la pertinence des gestes posés en 2014 et de notre stratégie d'expansion et de développement visant à assurer la pérennité d'Agropur.

Le premier graphique de la page 29 présente l'évolution du BAIIA consolidé au cours des cinq dernières années. À noter qu'au même titre que le chiffre d'affaires, l'année 2010 est présentée selon les principes comptables canadiens dont nous ajustons la présentation afin qu'elle soit comparable aux années suivantes qui appliquent les normes comptables internationales. Cette présentation donne une bonne indication de l'évolution du BAIIA. Le BAIIA présenté pour 2014 est celui qui a été ajusté en excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davigco. Le BAIIA consolidé est donc passé de 228,3 millions de dollars en 2010 à 264,1 millions de dollars en 2014, une amélioration de 35,8 millions de dollars ou 3,7 % en moyenne par année.

À partir de l'excédent d'exploitation, nous soustrayons la dépense d'amortissement de 90 millions de dollars, qui est en hausse cette année de 21,2 millions de dollars comparativement à l'année 2013, en raison principalement des actifs acquis lors des regroupements d'entreprises, de la mise en service de la nouvelle usine fromagère au Wisconsin, des investissements importants des dernières années dans nos usines et de l'effet de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien. Les frais financiers sont, quant à eux, en hausse de 9,4 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par les intérêts payés au cours du dernier trimestre de 2014 sur le prêt à terme. La dépense d'impôts des filiales est de 1,2 million de dollars, en baisse de 0,6 million de dollars. La quote-part de notre coentreprise Aliments Ultima se traduit par une perte de 13,9 millions de dollars dans nos résultats, en hausse de 3,7 millions de dollars. En cette deuxième année suivant le lancement, iögo a poursuivi sa progression pour atteindre près de 12 % de parts de marché et devenir ainsi une marque importante malgré un marché canadien du yogourt stable. Les résultats

financiers d'Aliments Ultima ont reculé en raison de la baisse prévue des marges sur ses activités de sous-traitance auprès d'un client majeur. La Coopérative dégage donc un excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative de 140,8 millions de dollars, une baisse de 32,6 millions ou 18,8 %.

Après avoir pris connaissance des résultats et de l'impact de la comptabilisation des inventaires liés à la transaction impliquant Davigco, le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 92,3 millions de dollars, comparativement à 110,5 millions de dollars en 2013. Les ristournes approuvées sont payables à raison de 25 % comptant et 75 % en parts de placement. Selon les règlements, les membres qui n'ont pas atteint le niveau d'investissement minimum en capital se verront émettre des parts en échange de la partie comptant de leur ristourne jusqu'à l'atteinte du niveau minimum. La part des ristournes attribuée aux anciens bénéficiaires de

Dairytown tient compte de la date du regroupement avec la Coopérative.

Ainsi, après déduction faite des ristournes, un impôt de la Coopérative de 10,2 millions de dollars a été enregistré. Un montant d'excédent net de 38,3 millions de dollars s'ajoute donc à la réserve.

Le résultat global de 80 millions de dollars pour l'exercice 2014 se détaille comme suit : à l'excédent net de 38,3 millions de dollars s'ajoutent les composantes qui sont enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global, qui inclut un gain de 37 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de la baisse du dollar canadien sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines ainsi que sur la conversion du prêt à terme en dollars canadiens. Au 1^{er} novembre 2014, le taux de change était de 0,89 \$ US pour 1 \$ CA, comparativement à 0,96 \$ US pour 1 \$ CA au 2 novembre 2013. La faiblesse du dollar canadien fait en sorte que nous constatons un gain cumulé de 26,4 millions de dollars de conversion non matérialisée des filiales étrangères et du prêt à terme. Toutefois, ces gains de change comptables continueront de fluctuer selon les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les autres éléments du résultat global sont les composantes transférées à la réserve, constituées des gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées pour un montant global de 5,6 millions de dollars. Ces gains sont attribuables à la combinaison des rendements réels sur les actifs des régimes de retraite supérieurs aux rendements prévus amoindris par la baisse du taux d'actualisation des promesses futures des régimes de retraite ainsi que par l'utilisation d'une nouvelle table de mortalité actuarielle.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les fonds générés par les activités opérationnelles de 255,1 millions de dollars évoluent en fonction de l'excédent d'exploitation. Au cours de l'exercice, 18,7 millions de dollars ont été générés par les éléments hors caisse dont le détail est présenté à la note 8 aux

états financiers. Principalement, la hausse des débiteurs et des inventaires a été contrebalancée par la hausse du lait à payer résultant de la démarcation de fin d'année dans les créditeurs.

Les rachats de capital au montant de 47,1 millions de dollars additionnés à la portion des ristournes payées comptant de 23 millions de dollars, net des émissions, totalisent des sorties de fonds de 69,9 millions de dollars associées au capital et aux membres.

Les nombreux investissements de l'année 2014 totalisent près de 1,4 milliard de dollars. De ce montant, 1,1 milliard de dollars ont été consacrés aux acquisitions de MLI, Damafro et Davigco, 7,5 millions de dollars ont été investis dans notre coentreprise Aliments Ultima et 232,8 millions de dollars ont été investis dans les immobilisations, net des cessions. Cette année, plusieurs projets ont visé l'augmentation de la capacité de production de nos usines : 9 millions de dollars ont

ENTRÉES ET SORTIES DE FONDS

(en millions de dollars)



ENTRÉES DE FONDS

(en millions de dollars)

TOTAL	1 514
OPÉRATIONS	255
DETTE À LONG TERME, NETTE DES FRAIS FINANCIERS	1 238
PRODUIT DE DISPOSITIONS	1
FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES	20

SORTIES DE FONDS

(en millions de dollars)

TOTAL	1 514
FUSION ET ACQUISITIONS	1 139
IMMOBILISATIONS	233
PRÊT À UNE COENTREPRISE	8
MEMBRES ET CAPITAL	70
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	64

ISO



ISO CHILL® 9000

**WHEY PROTEIN ISOLATE
ISOLAT DE PROTÉINE DE
LACTOSÉRUM**

GARDER AU SEC ET ÉVITER D'EXPOSER
À LA LUMIÈRE DU SOLEIL
KEEP DRY AVOID DIRECT SUNLIGHT

Net Wt. 33.07 lb. (15 KG)

PLANT NO. 55-0642



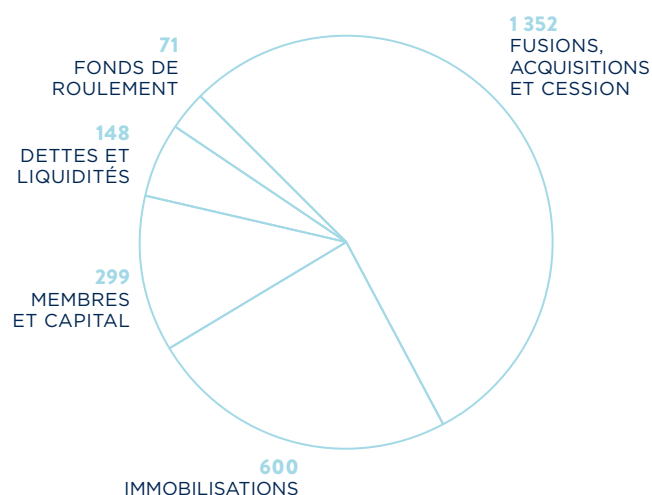
notamment été consacrés au projet d'augmentation de la capacité de fabrication de feta à Weyauwega au Wisconsin et 29,7 millions de dollars dans les usines de Fromages fins, à Oka et à Saint-Hyacinthe, pour également augmenter leur capacité de production. À noter que ces deux projets majeurs sont toujours en cours de réalisation. Le progiciel de gestion intégré et le futur siège social sur la Rive-Sud de Montréal font aussi partie des projets importants de 2014 et sont toujours en cours de réalisation. Finalement, la nouvelle usine fromagère de Luxembourg au Wisconsin a été mise en production au cours du troisième trimestre et a nécessité 32,5 millions de dollars en 2014 pour achever le projet.

Afin de financer les acquisitions et nos plans d'investissement en usine, nous avons regroupé et augmenté nos facilités de crédit globales à 1,9 milliard de dollars contractées auprès d'un groupe d'institutions financières, dont un prêt à terme de 1,15 milliard en dollars américains.

Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 2,5 milliards de dollars, dont 299 millions de dollars ou 12,1% ont été remis aux membres à titre de ristournes au comptant et de rachat de capital. Les déboursés liés aux fusions, acquisitions d'entreprises et cession totalisent 1,4 milliard de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 600 millions de dollars.

UTILISATION DES FONDS (2,5 MILLIARDS DE DOLLARS) – 2010⁽¹⁾ À 2014

(en millions de dollars)



¹ Selon les PCGR du Canada avec les placements dans les coentreprises à la valeur de consolidation.

BILAN

Au 1^{er} novembre 2014, l'actif net de la Coopérative s'élève à 1,2 milliard de dollars. L'actif se situe à 3,2 milliards de dollars, une hausse de 1,7 milliard résultant principalement des fusion et acquisitions ainsi que des investissements en immobilisations. Pour sa part, le passif se situe à 2 milliards de dollars. Le principal

élément de l'augmentation du passif est l'obtention du prêt à terme de 1,15 milliard de dollars américains.

Également au cours de l'exercice, suite à l'approbation des membres, les statuts de la Coopérative ont été modifiés afin de permettre l'émission de parts privilégiées de premier rang à des investisseurs externes. Cette nouvelle flexibilité dans nos sources de financement, jumelée à nos facilités de crédit, nous permettra de poursuivre nos objectifs de développement.

La note 17 des états financiers détaille le capital des membres. Au capital de 2013 s'ajoutent les ristournes distribuées en parts de placement A au montant de 69,3 millions de dollars, net des rachats de 47 millions de dollars. De plus, lors du regroupement avec Dairytown, des parts de membres, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances ont été émis aux anciens bénéficiaires de Dairytown. On note, issu de cette fusion, un surplus d'apport au capital des membres. Les titres de créances présentés comme élément de capital sont rachetables selon les mêmes modalités que les parts de placement A et sur décision du conseil d'administration. Conséquemment, l'avoir des membres au 1^{er} novembre 2014 atteint 1,2 milliard de dollars.

EN PERSPECTIVE

Malgré le fait qu'elle ait contracté de nouvelles dettes, Agropur est en saine situation financière. Notre Coopérative évolue dans un marché canadien où la concurrence accrue provoque une pression significative sur les prix. Les prochaines années seront marquées par des décisions guidées par notre volonté d'être un joueur ayant un positionnement stratégique et pouvant desservir des clients à l'échelle nationale, nord-américaine et mondiale. L'acquisition de Davisco nous permettra d'exploiter un marché doté d'un fort potentiel. Nous maintiendrons donc nos objectifs de développement tant national qu'international, tout en poursuivant nos investissements dans nos établissements et en restant ouverts à des transactions potentiellement intéressantes. Par contre, compte tenu de la prépondérance plus importante des activités américaines, nous risquons de faire face à davantage de volatilité de nos résultats.

L'année 2015 sera aussi le témoin de l'intégration des différentes entreprises regroupées au cours de l'année qui vient de se terminer. Nos équipes sont déjà en place afin de maximiser les synergies potentielles et améliorer l'efficacité de nos processus. L'an prochain, nous serons en mesure de bénéficier de l'apport de ces derniers regroupements.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur confiance.

JOCELYN LAUZIÈRE
Vice-président principal et
chef de la direction financière

RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUES LIÉS AUX PRODUITS

De par ses activités de transformation, la Coopérative est exposée au risque de contamination de ses ingrédients ou de ses produits pouvant provenir d'agents internes ou externes. Dans une telle éventualité, un rappel de produits pourrait s'avérer coûteux et avoir un impact négatif sur notre réputation et par le fait même, sur les ventes futures.

RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

La volatilité des prix, la disponibilité des matières premières entrant dans la fabrication des produits, notamment le lait, qui représente le principal élément de coût qui entre dans la fabrication, ainsi que les matériaux nécessaires à l'emballage peuvent avoir un effet négatif sur les coûts des produits. Dans un contexte de marché concurrentiel, l'impact d'une augmentation du prix des intrants dépendra de la capacité de la Coopérative à convertir cette hausse en augmentation comparable du prix de vente de nos produits.

RISQUES LIÉS À LA CLIENTÈLE

Depuis quelques années, nous assistons à la concentration de l'industrie de la distribution alimentaire qui se traduit par un nombre plus restreint de clients et une augmentation de l'importance relative de certains clients. Étant donné que la Coopérative dessert cette industrie, cette concentration pourrait amener certains distributeurs à faire pression sur les prix, ce qui se traduirait par un effet négatif sur l'excédent opérationnel.

RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence dans l'industrie laitière, l'arrivée possible de nouveaux concurrents sur le marché ainsi que l'évolution des besoins des consommateurs sont des risques auxquels la Coopérative est exposée. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années dans l'industrie laitière font en sorte d'accroître la concurrence internationale. Au Canada, l'industrie laitière se partage entre trois principaux concurrents, dont la Coopérative. Aux États-Unis, nous faisons face à de nombreux concurrents régionaux et nationaux. Les concurrents régionaux, nationaux et internationaux cherchant à renforcer leur position sur le marché pourraient amener la Coopérative à devoir consentir des escomptes additionnels sur ses produits afin de conserver ses parts de marché.

RISQUES LIÉS AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La demande pour nos produits pourrait être affectée par un ralentissement économique ou une récession des marchés, ce qui aurait par conséquent un impact sur les résultats.

RISQUES LIÉS À LA CONCENTRATION DES FOURNISSEURS

Le regroupement des fournisseurs au sein de certains secteurs a pour conséquence que pour certains biens et services, nos approvisionnements sont restreints à un nombre limité de fournisseurs. Des manquements au niveau des quantités, de la qualité ou des délais pourraient avoir des répercussions négatives sur nos résultats.

RISQUES LIÉS À L'INTERRUPTION IMPRÉVUE DES ACTIVITÉS

Des événements importants, tels qu'un incendie, une défaillance de l'équipement, une épidémie, une catastrophe naturelle, etc. pourraient survenir et causer des dommages aux employés ou aux biens et seraient susceptibles d'entraîner une interruption imprévue des activités de la Coopérative. L'incidence serait tributaire de l'aptitude de la Coopérative à gérer la crise. La Coopérative possède des couvertures d'assurance afin de partager certains risques découlant d'une interruption des affaires.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS

Dans le contexte d'une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, la Coopérative connaît une croissance grâce aux regroupements d'entreprises effectués et entend poursuivre sa croissance par le biais de nouveaux regroupements d'entreprises. L'impact dépendra de notre capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des sociétés acquises et à réaliser les synergies escomptées. La réussite de cette stratégie dépend également de notre capacité, comme coopérative, à accéder aux liquidités sur les marchés financiers.

RISQUES LIÉS AU TAUX D'INTÉRÊT

Dû aux nombreux regroupements d'entreprises qui ont été réalisés, une dette à long terme a été contractée. La Coopérative est donc exposée au risque de fluctuations du taux d'intérêt sur cet instrument financier. Les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux tandis qu'une diminution des taux aurait une incidence contraire sur ceux-ci.

RISQUES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

L'utilisation d'applications informatiques intégrées aux activités de la Coopérative la rend plus dépendante vis-à-vis de celles-ci. La disponibilité des services informatiques, l'intégralité et la confidentialité constituent les principaux risques liés à l'utilisation de ces applications informatiques. Une défaillance du système pourrait entraîner la prise de mauvaises décisions ou influencer le niveau de production.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

La Coopérative est soumise à de multiples lois, politiques et règlements gouvernementaux en ce qui a trait particulièrement à la production et la distribution de produits alimentaires. Un changement ou un resserrement de ces lois et règlements pourrait faire en sorte de modifier nos activités ou entraîner des coûts supplémentaires afin de respecter ces nouvelles obligations. Advenant un non-respect de ces lois et règlements, des sanctions, des pénalités ou des amendes pourraient nous être imposées. Le risque lié à la réglementation devient encore plus présent dû au contexte actuel de croissance par le biais de regroupements d'entreprises dans différents pays, provinces ou états.

RISQUES LIÉS AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Plusieurs groupes d'employés dans nos différents sites sont syndiqués. Les négociations de conventions collectives peuvent créer des conflits entraînant des arrêts ou des ralentissements de travail. Nous consacrons les efforts requis afin de maintenir de bonnes relations avec les syndicats.

RISQUES LIÉS AUX RÈGLES TARIFAIRES

La Coopérative évolue dans une industrie où il existe des règles tarifaires relatives aux importations de produits laitiers. Les règles de commerce international pourraient être modifiées par des traités internationaux et pourraient avoir pour effet de changer l'environnement concurrentiel dans les marchés où la Coopérative mène ses activités. La rentabilité future de la Coopérative sera fonction de sa capacité à s'adapter aux nouvelles règles en offrant à sa clientèle des produits concurrentiels en matière de qualité et de prix.

RISQUES LIÉS AUX AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative offre des régimes à prestations déterminées à certains groupes d'employés. La variation des taux d'intérêt à long terme, la volatilité des rendements ainsi que la réglementation régissant ces régimes pourraient faire en sorte que la Coopérative soit tenue de verser des cotisations sensiblement différentes de celles actuellement versées. Une révision des engagements de la Coopérative envers ces régimes a été amorcée et la plupart des régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 15 décembre 2014

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 1^{er} novembre 2014, les résultats consolidés, le résultat global consolidé, les flux de trésorerie consolidés et la variation de l'avoir des membres consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Agropur coopérative au 1^{er} novembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119427

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	1 ^{er} novembre 2014	2 novembre 2013 (redressé)
Chiffre d'affaires	4 662 270	3 843 920
Frais opérationnels excluant amortissement	4 407 530	3 582 777
Excédent avant intérêts, impôts, amortissement et coentreprises	254 740	261 143
Amortissement (notes 10 et 11)	90 010	68 841
Excédent opérationnel	164 730	192 302
Frais (revenus) financiers, nets	9 215	(197)
Gain sur cession d'éléments d'actif	(405)	(654)
Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises (note 3)	-	(21 907)
Dépréciation de l'écart d'acquisition (note 11)	-	24 371
Impôts sur les résultats des filiales (note 5)	1 177	1 744
Quote-part du résultat net des coentreprises	13 916	10 242
Perte sur placement dans une coentreprise (note 7)	-	5 282
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	140 827	173 421
Ristournes (note 6)	92 326	110 481
Impôts sur les résultats de la Coopérative (note 5)	10 194	11 492
Excédent net	38 307	51 448

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	1 ^{er} novembre 2014	2 novembre 2013 (redressé)
Excédent net	38 307	51 448
Composantes enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, nette d'un recouvrement d'impôts de 339 \$ (charge d'impôts de 45 \$ en 2013)	(838)	122
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers	71 465	22 869
Variation de l'écart de conversion de devises du prêt à terme désigné comme élément de couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(34 500)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	4	20
	36 131	23 011
Composantes transférées à la réserve		
Gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées, net d'impôts de 2 145 \$ (5 355 \$ en 2013) (note 21)	5 759	15 685
Quote-part du gain actuariel (perte actuarielle) sur l'obligation au titre des prestations constituées des coentreprises	(152)	611
	5 607	16 296
Total des autres éléments du résultat global	41 738	39 307
Résultat global	80 045	90 755

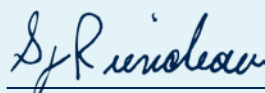
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	1 ^{er} novembre 2014	2 novembre 2013 (redressé)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	140 827	173 421
Frais (revenus) financiers, nets	9 215	(197)
Impôts exigibles sur les résultats de la Coopérative	(949)	(4 998)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	90 010	68 841
Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises (note 3)	-	(21 907)
Dépréciation de l'écart d'acquisition (note 11)	-	24 371
Quote-part du résultat net des coentreprises	13 916	10 242
Impôts différés des filiales	1 821	(1 002)
Perte sur placement dans une coentreprise (note 7)	-	5 282
Autres	264	(456)
	255 104	253 597
Ristournes payables au comptant (note 6)	(23 007)	(27 482)
Variation des éléments hors caisse (note 8)	18 743	(34 718)
	250 840	191 397
Activités de financement et de capital		
Intérêts payés	(6 966)	-
Dette à long terme, nette des frais d'émission	1 245 220	(16 990)
Émissions et rachats de parts et titres de créances	(46 880)	(38 486)
	1 191 374	(55 476)
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 3)	(1 138 708)	(37 581)
Immobilisations (notes 10 et 11)	(232 765)	(154 994)
Cession de placement dans une coentreprise (note 7)	-	(5 282)
Prêt subordonné à une coentreprise (note 7)	(7 500)	-
Produit de cessions d'éléments d'actif	748	924
	(1 378 225)	(196 933)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	749	2 135
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	64 738	(58 877)
Liquidités au début de l'exercice (note 8)	71 975	130 852
Liquidités à la fin de l'exercice (note 8)	136 713	71 975
Informations complémentaires :		
Activités avec les membres et sur le capital		
Ristournes payables au comptant	(23 007)	(27 482)
Émissions de parts	191	54
Rachats de parts et titres de créances	(47 071)	(38 540)
	(69 887)	(65 968)

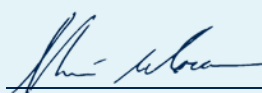
BILANS CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	1 ^{er} novembre 2014	2 novembre 2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placement temporaire	155 887	71 975
Débiteurs	389 967	244 212
Stocks (note 9)	558 541	324 902
Impôts sur les résultats	6 258	1 111
Frais payés d'avance	15 860	12 946
	1 126 513	655 146
Placements (note 7)	12 383	17 574
Immobilisations corporelles (note 10)	1 103 884	641 279
Immobilisations incorporelles (note 11)	167 415	79 282
Écarts d'acquisition (note 11)	739 659	132 430
Autres éléments d'actif (note 12)	30 220	24 759
Impôts différés (note 5)	43 492	1 909
	3 223 566	1 552 379
PASSIF		
Passif à court terme		
Découverts et emprunts bancaires (note 13)	19 174	-
Créditeurs et charges à payer (note 14)	616 200	423 483
Impôts sur les résultats	112	3 360
Dettes à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	95 149	159
	730 635	427 002
Dettes à long terme (note 15)	1 190 046	214
Impôts différés (note 5)	52 809	38 234
Obligation relative aux avantages futurs du personnel (note 21)	15 589	23 472
Autres passifs à long terme (note 16)	4 061	-
	1 993 140	488 922
AVOIR DES MEMBRES		
Capital (note 17)	751 310	664 386
Réserve	453 467	409 553
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	25 649	(10 482)
	1 230 426	1 063 457
	3 223 566	1 552 379

Approuvé par le conseil d'administration, le 15 décembre 2014.



Serge Riendeau, administrateur



René Moreau, administrateur

VARIATION DE L'AVOIR DES MEMBRES CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Parts membres et Catégorie M	Parts Catégories A et B	Surplus (déficit) d'apport	Total parts (note 17)	Titres de créances	Total capital	Réserve	Cumul résultat global ³	Total
Solde au 4 novembre 2012	1 033	606 326	-	607 359	-	607 359	341 809	(33 493)	915 675
Excédent net	-	-	-	-	-	-	51 448	-	51 448
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	16 296	23 011	39 307
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	82 999	-	82 999	-	82 999	-	-	82 999
Émissions de parts contre espèces	32	22	-	54	-	54	-	-	54
Rachats de parts	(25)	(38 515)	-	(38 540)	-	(38 540)	-	-	(38 540)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ¹	1 119	-	(516)	603	11 911	12 514	-	-	12 514
Solde au 2 novembre 2013	2 159	650 832	(516)	652 475	11 911	664 386	409 553	(10 482)	1 063 457
Solde au 3 novembre 2013	2 159	650 832	(516)	652 475	11 911	664 386	409 553	(10 482)	1 063 457
Excédent net	-	-	-	-	-	-	38 307	-	38 307
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	5 607	36 131	41 738
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	69 319	-	69 319	-	69 319	-	-	69 319
Émissions de parts contre espèces	45	146	-	191	-	191	-	-	191
Rachats de parts et titres de créances	(32)	(45 319)	-	(45 351)	(1 720)	(47 071)	-	-	(47 071)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ²	1 727	-	51 696	53 423	11 062	64 485	-	-	64 485
Solde au 1^{er} novembre 2014	3 899	674 978	51 180	730 057	21 253	751 310	453 467	25 649	1 230 426

¹ Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited ainsi que le déficit d'apport généré lors du regroupement avec cette coopérative (voir note 3).

² Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens bénéficiaires de Dairytown Products Ltd. ainsi que le surplus d'apport généré lors du regroupement avec cette société (voir note 3).

³ Cumul des autres éléments du résultat global.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

La Coopérative, ses filiales et coentreprises oeuvrent dans le secteur de la transformation et la vente de produits laitiers. Les installations sont situées au Canada et aux États-Unis. Le siège social est localisé à Longueuil au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés de la Coopérative ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur au 1^{er} novembre 2014, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales. Les coentreprises Aliments Ultima inc. et Reliant Transport Ltd. sont comptabilisées aux placements, selon la méthode de la mise en équivalence.

ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses, notamment lors : de l'évaluation des justes valeurs des actifs nets regroupés et des contreparties cédées dans le cadre des regroupements d'entreprises, du choix des méthodes d'amortissement et de l'estimation de la durée de vie utile des actifs amortissables, des tests de dépréciation des actifs et des avantages futurs du personnel.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les coûts d'emprunt attribuables aux inventaires de maturation sont inclus au coût des stocks de produits finis.

PLACEMENTS

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à comptabiliser initialement la participation au coût, ajusté des changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net des coentreprises. Les résultats de la Coopérative comprennent sa quote-part du résultat des coentreprises.

La Coopérative soumet les placements à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente pour un placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeurs, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilité estimative, principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Linéaire	40 ans
• Équipements	Dégressif	10 % et 15 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

La Coopérative soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations corporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, des marques de commerce et des logiciels. Ces actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie indéterminée ne sont pas amorties, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée sont amorties principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Relations clients	Linéaire	4 à 12 ans
• Logiciels	Linéaire	5 à 15 ans
• Marques de commerce et autres droits	Linéaire	5 à 10 ans

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. La Coopérative cesse la capitalisation des coûts d'emprunt lorsque les activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou sa vente prévue sont quasi achevées. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés selon l'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiés.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel par unités d'affaires isolables afin de déterminer s'il y a une perte de valeur. Les unités d'affaires isolables sont déterminées selon le plus petit regroupement identifiable d'actifs qui produit des flux de trésorerie. Pour évaluer s'il y a eu dépréciation des écarts d'acquisition, la Coopérative compare la valeur recouvrable des unités d'affaires isolables à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée par le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

La valeur recouvrable de toutes les unités d'affaires isolables a été calculée à l'aide des projections de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets financiers approuvés par la direction. Celle-ci a calculé les marges brutes budgétées en se fondant sur les résultats antérieurs et sur ses prévisions concernant l'évolution du marché. Ce calcul est basé sur des hypothèses clés importantes faites par la direction. Un changement dans ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les frais reportés sur contrats d'approvisionnement relatifs à la clientèle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou en fonction du volume prévu au contrat.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Coopérative comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Coopérative détermine la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie cédée. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs regroupés et passifs assumés est enregistré à l'écart d'acquisition. Si l'excédent est négatif, il est enregistré aux résultats. Les frais connexes aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les revenus sont comptabilisés, nets de l'amortissement annuel des frais de contrats d'approvisionnement.

AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le taux d'actualisation pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées est déterminé en fonction des rendements sur le marché des obligations de sociétés de haute qualité à la date d'évaluation. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est comptabilisé aux résultats lorsque les droits sont acquis.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats de l'exercice comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les impôts différés sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actifs et de passifs. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté s'il survient de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas une acquisition d'entreprise et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

CONVERSION DE DEVISES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture est inclus aux résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir des membres. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et passifs financiers

La Coopérative comptabilise initialement les actifs et les passifs financiers à la date de transaction à laquelle la Coopérative devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Coopérative décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations de la Coopérative sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme et du taux d'intérêt variable pour la dette à long terme.

Par la suite, la Coopérative comptabilise ces instruments financiers selon la méthode prescrite de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé lors de sa comptabilisation initiale :

	Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Autres passifs
Instruments financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de change 	<ul style="list-style-type: none"> • Encaisse et placement temporaire • Débiteurs • Prêt subordonné 	<ul style="list-style-type: none"> • Découverts et emprunts bancaires • Crédeurs et charges à payer • Dette à long terme
Comptabilisation subséquente	Juste valeur ¹	Coût amorti selon la méthode du taux effectif	Coût amorti selon la méthode du taux effectif

¹ Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'excédent net, sauf si l'instrument financier est désigné comme étant un instrument de couverture.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs financiers, cette dépréciation est enregistrée aux résultats.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations aux résultats.

Couverture d'un investissement net

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont présentés dans l'avoir des membres en autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans les résultats. Lors de la disposition d'un investissement étranger couvert, le montant cumulé d'écarts de change comptabilisé dans l'avoir des membres doit être reclassé aux résultats et faire partie du profit ou de la perte résultant de la disposition.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, « États financiers consolidés » qui remplace SIC-12, « Consolidation – Entités ad hoc » et une portion d'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ». Cette norme établit qu'une entité doit consolider une entité détenue lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité détenue et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, « Partenariats » qui remplace IAS 31, « Participation dans des coentreprises » et la SIC-13, « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme définit le contrôle conjoint et exige d'un coentrepreneur de déterminer le type de partenariat auquel il participe, soit une coentreprise ou une entreprise commune et de comptabiliser ses droits et obligations selon le type de partenariat.

Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ». Cette norme exige d'une entité de divulguer de l'information qui permet aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités, telles que des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques qui peuvent dégager des écarts d'application.

L'application de ces nouvelles normes n'a pas eu d'impact important sur les états financiers consolidés.

NORME COMPTABLE MODIFIÉE AU COURS DE L'EXERCICE

Avantages futurs du personnel

La Coopérative a adopté la version révisée de la norme IAS 19, « Avantages du personnel ». La version amendée de la norme contient plusieurs modifications, notamment sur l'utilisation des hypothèses de rendements des actifs et sur les exigences de présentation et d'information des régimes de retraite à prestations déterminées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Plus précisément, l'IAS 19R élimine la composante de rendement attendu des actifs des régimes. La norme impose donc que le taux de rendement prévu des actifs des régimes soit le même que le taux d'actualisation pour calculer les coûts nets des prestations pour l'exercice.

Cette norme est applicable de façon rétroactive avec retraitement des états financiers des périodes antérieures, ce qui justifie la mention « redressé » aux états financiers.

Le retraitement des états financiers se terminant le 2 novembre 2013 a eu pour effet d'augmenter la charge liée aux avantages futurs du personnel de 3 294 \$, de diminuer les impôts sur les résultats de la Coopérative de 869 \$ et d'augmenter le gain actuariel de 2 425 \$, net d'impôts de 869 \$. La quote-part du résultat net des coentreprises a été diminuée de 78 \$ et la quote-part du gain actuariel des coentreprises a été augmentée du même montant.

FUTURES NORMES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice se terminant le 1^{er} novembre 2014.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, « Instruments financiers », qui constitue la phase initiale du projet à long terme. Des modifications à la norme ont été apportées en octobre 2010 et en novembre 2013.

Cette norme toujours en cours de développement présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Ces modifications ainsi que l'application de la nouvelle norme s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », une nouvelle norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires qui remplace IAS 18, « Produits des activités ordinaires » et IAS 11, « Contrats de construction et les interprétations connexes ».

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2018 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Fusion

Le 30 juin 2014, la Coopérative et Dairytown Products Ltd., un fournisseur de produits laitiers et d'ingrédients destinés à la vente au détail, aux services alimentaires ainsi qu'à d'autres transformations, se sont regroupés. La contrepartie comptabilisée lors de ce regroupement s'est élevée à 71 518 \$. En plus d'une considération en espèces de 4 453 \$, la Coopérative a émis 171 parts de membre, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances ayant une valeur nominale de 12 789 \$ aux nouveaux membres. Une somme de 2 580 \$ a également été enregistrée à titre de passif pour 29 membres additionnels. Ce montant sera soit remboursé, soit converti en capital lorsque les membres auront satisfait aux conditions pour devenir membre. Un surplus d'apport de 51 696 \$ a finalement été enregistré dans le cadre de ce regroupement. Les titres de créances présentés comme élément de capital sont rachetables selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration. Les justes valeurs estimatives qui ont été attribuées aux actifs regroupés et passifs assumés sont basées sur une combinaison d'évaluations indépendantes et d'estimations internes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Acquisitions

Le 18 novembre 2013, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de M. Larivée International inc., une maison de commerce québécoise spécialisée dans l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires.

Le 2 décembre 2013, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actifs de la Fromagerie Damafro, située au Québec.

Le 8 août 2014, la Coopérative a acquis la totalité des actifs de transformation laitière de Davisco Foods International, une entreprise américaine spécialisée dans la fabrication de fromage et d'ingrédients laitiers, ayant des usines au Minnesota, au Dakota du Sud et dans l'Idaho.

La considération en espèces liée à ces acquisitions est de 1 149 214 \$ financée par un prêt à terme (note 15).

La juste valeur des actifs nets regroupés en 2014 se détaille comme suit :

	Fusion	Acquisitions	Total
Encaisse et placements temporaires, nets du découvert bancaire	14 907	52	14 959
Actif à court terme	19 875	295 009	314 884
Immobilisations corporelles	17 184	286 766	303 950
Immobilisations incorporelles	4 053	65 869	69 922
Écart d'acquisition	34 413	551 192	585 605
Placements	-	773	773
Impôts différés	(3 578)	42 554	38 976
Créditeurs et charges à payer	(10 821)	(89 534)	(100 355)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	-	(3 467)	(3 467)
Dette à long terme	(4 515)	-	(4 515)
Juste valeur de l'actif net regroupé	71 518	1 149 214	1 220 732

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 113 789 \$, incluant des débiteurs contractuels dont le montant brut représente 83 666 \$. Aux différentes dates d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 976 \$.

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 470 829 \$. Les coûts connexes aux regroupements comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice s'élèvent à 2 987 \$.

La valeur des parts émises au bénéfice des nouveaux membres a été déterminée sur la base des flux monétaires futurs actualisés de Dairytown Products Ltd.

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Fusion	Acquisitions	Total
Liquidités	4 453	1 149 214	1 153 667
Titres de créances	11 062	-	11 062
Parts de membre et parts de placement M de série 2	1 727	-	1 727
Somme payable aux anciens bénéficiaires de Dairytown Products Ltd.	2 580	-	2 580
Surplus d'apport	51 696	-	51 696
Juste valeur des contreparties cédées	71 518	1 149 214	1 220 732

La détermination de la juste valeur des actifs nets et de la contrepartie reliée à l'acquisition des actifs de Davisco Foods International n'est pas complétée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Flux de trésorerie liés aux regroupements :

	Fusion	Acquisitions	Total
Encaisse et placements temporaires acquis, nets du découvert bancaire assumé	(14 907)	(52)	(14 959)
Contrepartie payée en espèces	4 453	1 149 214	1 153 667
Flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises	(10 454)	1 149 162	1 138 708

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2013

Fusion

Le 21 avril 2013, les coopératives laitières Agropur coopérative et Farmers Co-operative Dairy Limited se sont regroupées. La contrepartie comptabilisée lors de ce regroupement s'est élevée à 12 514 \$. La Coopérative a émis 114 parts de membre, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances d'une valeur nominale de 13 030 \$ aux nouveaux membres, et a enregistré un déficit d'apport de 516 \$. Les titres de créances présentés comme élément de capital sont rachetables selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration. Les justes valeurs estimatives qui ont été attribuées aux actifs regroupés et passifs assumés sont basées sur une combinaison d'évaluations indépendantes et d'estimations internes. La juste valeur de l'actif net regroupé s'est élevée à 34 421 \$ et comme elle était supérieure à la contrepartie cédée, ceci a donné lieu à un montant d'écart d'acquisition négatif. Cet écart qui s'élevait à 21 907 \$ a été enregistré aux résultats à titre de gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises. Ce gain est attribuable au fait qu'il s'agit d'un regroupement de deux coopératives laitières canadiennes et que la Coopérative, par sa position de leader de l'industrie, sera en mesure d'optimiser davantage l'utilisation des actifs regroupés.

Acquisitions

D'autres acquisitions ont également été réalisées au cours de l'exercice 2013 pour une considération en espèces de 21 656 \$:

- Le 31 décembre 2012, l'acquisition des activités commerciales des mélanges d'ingrédients laitiers de Foremost Farms USA;
- Le 1^{er} août 2013, la totalité des actifs de Coast Mountain Dairy, une entreprise de fabrication de crème glacée située en Colombie-Britannique;
- Le 16 août 2013, la totalité des actions de Cook's Dairy, une laiterie située en Nouvelle-Écosse.

La juste valeur des actifs nets regroupés en 2013 se détaille comme suit :

	Fusion	Acquisitions	Total
Actif à court terme	38 262	6 973	45 235
Immobilisations corporelles	43 703	3 046	46 749
Autres actifs à long terme	260	-	260
Immobilisations incorporelles	21 911	5 098	27 009
Écart d'acquisition	-	7 285	7 285
Créditeurs et charges à payer	(20 333)	(478)	(20 811)
Impôts différés	(8 396)	-	(8 396)
Découvert bancaire assumé, montant net	(15 788)	(137)	(15 925)
Dette à long terme	(13 717)	(131)	(13 848)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel, nette des impôts de 4 225 \$	(11 481)	-	(11 481)
Juste valeur des actifs nets regroupés	34 421	21 656	56 077

Les coûts connexes aux regroupements survenus en 2013 s'élèvent à 1 205 \$ et sont comptabilisés aux résultats.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

4. RÉSULTATS

Les résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

	2014	2013
Matières premières et autres intrants	3 126 479	2 412 212
Salaires et avantages du personnel	444 646	407 431
Intérêts sur la dette à long terme	6 406	66

5. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats se détaille comme suit :

	2014	2013 (redressé)
Impôts exigibles	306	7 744
Impôts différés	11 065	5 492
	11 371	13 236

Constituée de :

Impôts de la Coopérative	10 194	11 492
Impôts des filiales	1 177	1 744

Rapprochement des impôts sur les résultats :

	2014	2013 (redressé)
Impôts sur les résultats, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 26,49 % (26,39 % en 2013)	16 824	19 770
Écarts attribuables aux éléments suivants :		
Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises	-	(5 782)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	955
Partie non déductible des pertes en capital	-	667
Bénéfice fiscal non enregistré sur pertes en capital	-	667
Différence des taux d'imposition de filiales étrangères	3 306	1 830
Modification des lois fiscales et des taux d'imposition	59	196
Financement des opérations étrangères	(9 289)	(4 687)
Autres	471	(380)
Charge d'impôts sur les résultats	11 371	13 236

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun changement dans le taux d'imposition prévu par la loi.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif et au passif d'impôts différés se présente comme suit :

	3 novembre 2012	Résultats	Résultat global et autres	Regroupement d'entreprises	2 novembre 2013
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	13 100	3 927	-	71	17 098
Créditeurs et charges à payer	8 046	(2 074)	-	(70)	5 902
Pertes fiscales reportées	8 077	(2 940)	-	4 306	9 443
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	7 968	(588)	(5 355)	4 176	6 201
Impôts minimums	-	1 397	-	-	1 397
Immobilisations incorporelles	4 698	1 043	-	-	5 741
Autres	986	347	53	(60)	1 326
	42 875	1 112	(5 302)	8 423	47 108
Passif d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	56 266	4 406	-	6 700	67 372
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	5 439	1 718	-	5 894	13 051
Écarts imposables sur les placements des filiales	2 530	480	-	-	3 010
	64 235	6 604	-	12 594	83 433
Total des passifs d'impôts différés	(21 360)	(5 492)	(5 302)	(4 171)	(36 325)
	2 novembre 2013	Résultats	Résultat global et autres	Regroupement d'entreprises	1 ^{er} novembre 2014
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	17 098	(6 821)	-	-	10 277
Créditeurs et charges à payer	5 902	(1 360)	231	8 379	13 152
Pertes fiscales reportées	9 443	9 184	-	159	18 786
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	6 201	(870)	(2 145)	-	3 186
Impôts minimums	1 397	(642)	-	-	755
Immobilisations incorporelles	5 741	2 676	-	-	8 417
Autres	1 326	852	83	(170)	2 091
	47 108	3 019	(1 831)	8 368	56 664
Passif d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	67 372	12 661	(927)	(31 483)	47 623
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	13 051	1 306	-	874	15 231
Écarts imposables sur les placements des filiales	3 010	117	-	-	3 127
	83 433	14 084	(927)	(30 609)	65 981
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(36 325)	(11 065)	(904)	38 977	(9 317)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2014	2013
Actifs d'impôts différés – bilan	43 492	1 909
Passifs d'impôts différés – bilan	(52 809)	(38 234)
	(9 317)	(36 325)

L'analyse des actifs et passifs d'impôts différés est présentée ci-dessous :

	2014	2013
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés devant être recouvrés dans plus de 12 mois	43 697	35 336
Actifs d'impôts différés devant être recouvrés dans les 12 prochains mois	12 967	11 772
	56 664	47 108
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés devant être réglés dans plus de 12 mois	(65 981)	(83 433)
Total des passifs d'impôts différés	(9 317)	(36 325)

La Coopérative a également cumulé 27 750 \$ de pertes en capital reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré. Ces pertes sont reportables indéfiniment.

6. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 23 007 \$ (27 482 \$ en 2013) comptant et 69 319 \$ (82 999 \$ en 2013) par l'émission de parts de placement.

7. PLACEMENTS ET PRÊT

	2014	2013
Coentreprises	3 517	17 449
Prêt subordonné à une coentreprise, portant intérêt au taux de 7,00 % et encaissable en janvier 2017	7 806	-
Autres	1 060	125
	12 383	17 574

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les résultats et les bilans des coentreprises se résument comme suit :

	2014	2013
Actifs court terme	51 923	64 097
Actifs long terme	99 849	102 916
Passifs court terme	51 021	53 549
Passifs financiers à court terme	4 544	66 914
Passifs long terme	3 746	8 337
Passifs financiers à long terme	76 024	-
Chiffre d'affaires	291 972	306 371
Amortissement	11 236	10 184

La quote-part de la Coopérative dans les engagements des coentreprises est de 2 038 \$ pour le prochain exercice, de 1 502 \$ pour 2016 à 2019 et de 41 \$ pour les années suivantes.

Le 6 juin 2013, la Coopérative a cédé sa participation dans la coentreprise argentine La Lácteo. Le coût net associé à la disposition était de 5 282 \$ (5 100 \$ US).

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

	1 ^{er} novembre 2014	2 novembre 2013 (redressé)
Débiteurs	(23 179)	(14 525)
Stocks	(21 007)	(30 322)
Impôts sur les résultats	(8 214)	5 077
Frais payés d'avance	(763)	(2 597)
Créditeurs et charges à payer	79 292	15 579
Autres éléments d'actif et autres	(7 386)	(7 930)
	18 743	(34 718)

Les impôts payés se détaillent comme suit :

	2014	2013
Impôts payés	5 301	2 032

Les liquidités se détaillent comme suit :

	2014	2013
Encaisse et placement temporaire	155 887	71 975
Découverts et emprunts bancaires	(19 174)	-
	136 713	71 975

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

9. STOCKS

	2014	2013
Produits finis	441 895	246 395
Matières premières, produits en cours et fournitures	116 646	78 507
	558 541	324 902

Le coût des produits vendus de 4 062 822 \$ (3 251 305 \$ en 2013) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense, incluant une perte de valeur de 19 183 \$.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Équipements	Matériel roulant	Total
Au 3 novembre 2012				
Coût	297 591	745 998	48 071	1 091 660
Amortissement et dépréciation cumulés	(93 102)	(458 992)	(36 955)	(589 049)
Valeur nette comptable	204 489	287 006	11 116	502 611
Exercice 2013				
Acquisitions	48 730	82 998	9 203	140 931
Regroupements d'entreprises	16 923	29 000	826	46 749
Cessions	(12)	(198)	(60)	(270)
Amortissement	(6 950)	(47 927)	(3 978)	(58 855)
Différences de conversion	3 685	6 401	27	10 113
Solde au 2 novembre 2013	266 865	357 280	17 134	641 279
Coût	364 106	861 934	55 703	1 281 743
Amortissement et dépréciation cumulés	(97 241)	(504 654)	(38 569)	(640 464)
Valeur nette comptable	266 865	357 280	17 134	641 279
Exercice 2014				
Acquisitions	75 964	122 121	8 884	206 969
Regroupements d'entreprises	107 285	190 592	6 073	303 950
Cessions	(76)	(111)	(156)	(343)
Amortissement	(9 826)	(61 892)	(6 651)	(78 369)
Différences de conversion	11 577	18 735	86	30 398
Solde au 1^{er} novembre 2014	451 789	626 725	25 370	1 103 884
Coût	559 466	1 197 660	69 058	1 826 184
Amortissement et dépréciation cumulés	(107 677)	(570 935)	(43 688)	(722 300)
Valeur nette comptable	451 789	626 725	25 370	1 103 884

Les bâtiments et équipements incluent des projets importants en cours dont un montant de 104 518 \$ (84 667 \$ en 2013) est non amorti.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

	Relations clients	Marque de commerce, logiciels et autres droits	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
Au 3 novembre 2012				
Coût	44 977	55 449	100 426	144 445
Amortissement et dépréciation cumulés	(16 355)	(37 566)	(53 921)	-
Valeur nette comptable	28 622	17 883	46 505	144 445
Exercice 2013				
Acquisitions	-	14 263	14 263	-
Regroupements d'entreprises	2 140	24 869	27 009	7 285
Dépréciation	-	-	-	(24 371)
Amortissement	(5 142)	(5 176)	(10 318)	-
Différences de conversion	1 344	479	1 823	5 071
Solde au 2 novembre 2013	26 964	52 318	79 282	132 430
Coût	49 349	93 260	142 609	156 801
Amortissement et dépréciation cumulés	(22 385)	(40 942)	(63 327)	(24 371)
Valeur nette comptable	26 964	52 318	79 282	132 430
Exercice 2014				
Acquisitions	-	25 796	25 796	-
Regroupements d'entreprises	58 914	11 008	69 922	585 605
Amortissement	(6 755)	(5 205)	(11 960)	-
Différences de conversion	3 585	790	4 375	21 624
Solde au 1^{er} novembre 2014	82 708	84 707	167 415	739 659
Coût	113 869	132 170	246 039	766 008
Amortissement et dépréciation cumulés	(31 161)	(47 463)	(78 624)	(26 349)
Valeur nette comptable	82 708	84 707	167 415	739 659

Les logiciels incluent un projet important en cours dont un montant de 36 070 \$ (12 650 \$ en 2013) est non amorti.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La valeur comptable des écarts d'acquisition se répartit entre les unités d'affaires isolables de la façon suivante :

	2014	2013
Division Fromages et Ingrédients – Fromages Canada	46 906	8 556
Division Fromages et Ingrédients – Fromages fins	20 837	-
Division Natrel et Produits frais – Canada	34 559	34 559
Division Fromages et Ingrédients – Fromages États-Unis	548 092	6 735
Division Fromages et Ingrédients – Ingrédients États-Unis	45 174	41 791
Division Natrel – États-Unis	44 091	40 789
	739 659	132 430

À l'exception de la perte de valeur de l'unité d'affaires Division Natrel – États-Unis comptabilisée au cours de l'exercice précédent, les tests de dépréciation effectués au 1^{er} novembre 2014 et au 2 novembre 2013 n'ont entraîné la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

Au cours de l'exercice 2013, le test, effectué sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur), a établi que la valeur comptable de la Division Natrel – États-Unis était supérieure à sa valeur recouvrable. Ainsi, une dépréciation de 24 371 \$ a été enregistrée.

12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2014	2013
Contrats d'approvisionnement et autres	25 844	24 759
Crédits d'impôts à recevoir	4 376	-
	30 220	24 759

13. DÉCOUVERTS ET EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses filiales disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 44 932 \$ (dont 15 489 \$ sont utilisées au 1^{er} novembre 2014) et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel plus 1,50 %. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement. Les marges de crédit étaient inutilisées au 2 novembre 2013.

Un prêt-relais de 250 000 \$ est disponible jusqu'en novembre 2014, prorogé jusqu'en février 2015 et est remboursable sur émission de parts privilégiées privées de premier rang. Advenant l'utilisation de ce prêt, celui-ci viendrait à échéance un an suivant la date à laquelle il est déboursé et porterait intérêt à un taux variable n'excédant généralement pas le taux préférentiel plus 2,00 %. Ce prêt est inutilisé au 1^{er} novembre 2014.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2014	2013
Membres	134 085	86 506
Tiers	481 043	336 632
Coentreprises	1 072	345
	616 200	423 483

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

15. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Prêt à terme ¹	1 284 981	-
Emprunts de la Coopérative, ne portant pas intérêt ²	214	373
	1 285 195	373
Tranche échéant à moins d'un an	95 149	159
	1 190 046	214

¹ Prêt à terme libellé en dollars américains portant intérêt au taux de base U.S. plus 1,50 % (2,19 % au 1^{er} novembre 2014) et remboursable à raison de 10 % par année en moyenne jusqu'à échéance en août 2019. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie et la Coopérative doit rencontrer certains ratios financiers qui sont respectés au 1^{er} novembre 2014.

² Ces emprunts, garantis par des équipements spécifiques, ne portent pas intérêt et viennent à échéance entre décembre 2015 et février 2016.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2015	97 386
2016	129 657
2017	129 616
2018	155 540
2019	784 180

Au 1^{er} novembre 2014, le prêt à terme était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Coopérative dispose d'un emprunt à terme rotatif de 400 000 \$ inutilisé au 1^{er} novembre 2014, échéant en août 2019 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Le taux d'intérêt de l'emprunt peut varier entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 1,50 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion inutilisée. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie.

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2014	2013
Crédits d'impôts différés	4 061	-

17. CAPITAL (en dollars)

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sur décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant et sur le paiement des livraisons de lait. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et est sujet à révision. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Lors des derniers regroupements de la Coopérative avec Farmers Co-operative Dairy Limited et Dairytown Products Ltd., des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited et Dairytown Products Ltd. Les titres de créances, présentés comme élément de capital, peuvent être transférés à des membres auxiliaires et ne sont pas admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie, sauf pour les parts de placement B, C et D qui sont limitées à 10 parts chacune. Les parts de membre ainsi que les parts de placement A ainsi que les titres de créances sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

18. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS

	2014	2013
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	(724)	114
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers, net des opérations de couverture	60 886	(10 579)
Écart de conversion de devises du prêt à terme désigné comme élément de couverture d'investissements nets dans un établissement étranger	(34 500)	-
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des coentreprises	(13)	(17)
	25 649	(10 482)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse qui suit explique les risques financiers liés aux instruments financiers au 1^{er} novembre 2014 :

JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur estimée de la dette à long terme selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Coopérative soit dans l'incapacité de remplir ses obligations financières en temps opportun. Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. La Coopérative réduit également ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées ainsi que des plans stratégiques à long terme. S'il y a surplus de liquidité, ils sont investis dans des instruments à court terme de qualité.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Malgré la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et de l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduit le risque de crédit. De plus, les risques de crédit sont réduits par des conditions de paiements en rapport avec le cycle relativement rapide de consommation des produits. À la fin de l'exercice, 4 % des débiteurs excédaient de plus de 30 jours les échéances standards de paiement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et la dette à long terme.

La Coopérative est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt sur les instruments financiers portant intérêt à des taux variables. Relativement à la dette long terme, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation du taux de référence et des taux préférentiels; l'incidence serait positive relativement à ses soldes d'encaisse. Dans le cas d'une diminution des taux, l'incidence serait contraire. L'utilisation de la dette à long terme est principalement liée aux regroupements d'entreprises.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

Le prêt à terme est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt du marché. Si le taux d'intérêt moyen avait été plus élevé de 1 %, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative aurait diminué de 3 096 \$.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères.

Au cours de l'exercice terminé le 1^{er} novembre 2014, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat global aurait été une augmentation de 3 491 \$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat global et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats 5 096 \$ US contre \$ CA
 Achats 11 247 euros contre \$ CA
 Ventes 1 256 GBP contre \$ CA
 Achats 9 076 euros contre \$ US

RISQUE DE MESURE

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

- a) Niveau 1 : juste valeur basée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- b) Niveau 2 : juste valeur basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- c) Niveau 3 : juste valeur non basée sur des données de marché observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2014	2013
Contrats de change	-	(1 020)	-	(1 020)	157

RISQUE LIÉ AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location simple s'établissent à 8 874 \$ pour le prochain exercice, à 15 868 \$ pour 2016 à 2019 et à 1 182 \$ pour les années suivantes.
- b) La Coopérative s'est engagée pour l'achat de 103 900 \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cadre de projets importants.
- c) Le 8 juillet 2014, la Coopérative a conclu une entente avec Sobeys's, au Canada, qui comprend l'acquisition des activités de transformation laitière (deux usines à Edmonton en Alberta, une usine à Winnipeg au Manitoba et une usine à Burnaby en Colombie-Britannique) et des contrats d'approvisionnement à long terme. D'une valeur de 356 100 \$, la transaction devrait être finalisée au cours du premier semestre de 2015.
- d) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

21. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Les avantages futurs du personnel sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour tous les ans, les dernières datant de décembre 2013.

La Coopérative offre aussi à certains employés d'autres avantages à long terme qui prévoient le paiement des primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie pour les employés retraités. Elle offre également un régime à rémunération différée à un nombre limité d'employés. Les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

La charge nette se présente comme suit :

	2014	2013 (redressé)
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	12 615	12 367
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	5 837	6 343
Frais d'administration	743	556
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	9 656	7 494
Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif	199	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(8 759)	(5 833)
Charge nette	7 676	8 560

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2014	2013 (redressé)
Actif des régimes		
Juste valeur au début	195 201	97 958
Regroupement d'entreprises	-	80 067
Frais d'administration	(743)	(556)
Rendement prévu des actifs des régimes	8 759	5 833
Cotisations de l'employeur	9 749	9 963
Cotisations des employés	1 942	1 552
Prestations versées	(8 525)	(9 099)
Gains actuariels	14 894	9 483
Juste valeur à la fin	221 277	195 201

Les titres de participation représentent 53 % (61 % en 2013) et les obligations 40 % (31 % en 2013) des actifs investis majoritairement au Canada.

	2014	2013
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	212 194	128 167
Regroupement d'entreprises	-	93 566
Coût des services rendus	5 837	6 343
Intérêts débiteurs	9 656	7 494
Cotisations des employés	1 942	1 552
Prestations versées	(8 525)	(9 099)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	10 607	(15 829)
Solde à la fin	231 711	212 194

	2014	2013 (redressé)
Obligation relative aux régimes de retraite		
Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit)	(10 434)	(16 993)
Incidence du test de plafonnement de la valeur de l'actif	(1 009)	(4 433)
Obligation relative aux régimes de retraite	(11 443)	(21 426)
Autres régimes	(4 146)	(2 046)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(15 589)	(23 472)

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 108 983 \$ (187 189 \$ en 2013) et l'actif est de 93 395 (167 325 \$ en 2013).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et se présentent comme suit :

	2014	2013
		(redressé)
Gains actuariels de l'exercice	4 281	25 473
Incidence du plafonnement de la valeur de l'actif	3 623	(4 433)
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	7 904	21 040
Solde au début	(8 584)	(29 624)
Solde à la fin	(680)	(8 584)
	2014	2013
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,25 %	4,50 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts nets des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	4,50 %	4,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	4,50 %	4,00 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Compte tenu des informations disponibles, ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 1 480 \$.

La Coopérative prévoit verser des cotisations de 7 793 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation des régimes à prestations définies incluent le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires futurs. Le tableau ci-dessous résume l'incidence d'une modification de ces hypothèses actuarielles sur la valeur de l'obligation au titre des prestations définies au 1^{er} novembre 2014.

	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'obligation
Diminution du taux d'actualisation	0,25 %	9 033
Augmentation du taux d'inflation à long terme de la masse salariale	0,25 %	1 047

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

22. PARTIES LIÉES

FILIALES ET COENTREPRISES

Les principales filiales et coentreprises de la Coopérative sont les suivantes :

	Pays d'incorporation	% de détention	
		2014	2013
Agropur inc.	États-Unis	100 %	100 %
Agropur Groupe Export inc.	Canada	100 %	0 %
Aliments Ultima inc.	Canada	50 %	50 %

La transformation du lait ainsi que l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires sont les principales activités de ces filiales et coentreprises.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a conclu des achats de matières premières et de produits finis avec ses coentreprises pour un montant de 44 801 \$ (43 419 \$ en 2013).

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel de la direction se détaille comme suit :

	2014	2013
Salaires et autres bénéfices	10 080	10 600
Avantages postérieurs à l'emploi	1 165	1 233
	11 245	11 833

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 10 novembre 2014, la Coopérative a conclu l'acquisition de la totalité des actifs laitiers et de distribution alimentaire de la coopérative Northumberland Dairy Cooperative, une entreprise laitière située au Nouveau-Brunswick.

ENSEMBLE POUR POURSUIVRE NOTRE OBJECTIF

AGROPUR COOPÉRATIVE

101, boul. Roland-Therrien, bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

DIVISION FROMAGES ET INGRÉDIENTS

510, rue Principale
Granby (Québec) J2G 7G2
450 375-1991

UNITÉ D'AFFAIRES FROMAGES CANADA

101, boul. Roland-Therrien, bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

UNITÉ D'AFFAIRES FROMAGES ÉTATS-UNIS

3500, E Destination Drive
Appleton (Wisconsin) 54915-7305
920 788-2115

UNITÉ D'AFFAIRES INGRÉDIENTS

2340, Enterprise Avenue
La Crosse (Wisconsin) 54602-1628
608 781-2345

UNITÉ D'AFFAIRES FROMAGES FINS

4700, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
450 443-4838

DIVISION NATREL ET PRODUITS FRAIS

101, boul. Roland-Therrien, bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

UNITÉ D'AFFAIRES ÉTATS-UNIS

2080, Rice Street
Maplewood (Minneapolis) 55113
651 487-1471

ALIMENTS ULTIMA INC.*

2177, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec) J4G 2V2
450 651-3737



Natrel™

Québon®

Sealtest®

island
FARMS

Farmers

Central
Dairies

DYNA
MOO®



OKA®



Allegro

FROMAGES FINS
ANCO®
FINE CHEESE

AGROPUR
Grand Cheddar®

Damafro



iöGO™

LYMPIC

ISO

COR

KEY

CAP

BAK

CRI

DAR

PZ-44

biPro
INSTANT WHEY PROTEIN ISOLATE SUPPLEMENT

Dairytown
"In the heart of the dairy country"

